

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**N°2024/48 à 2024/69**

**DU CONSEIL COMMUNAL**

**DU 19 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf juin, le Conseil Communal de la Commune de Lomme s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Olivier CAREMELLE, Maire de la Commune Associée de Lomme, à la suite de la convocation en date du treize juin deux mille vingt-quatre, laquelle convocation a été publiée sur le site de la Ville, conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 35

**PRESENTS :**

M. Olivier CAREMELLE, Maire.

Mme Delphine BLAS - M. Jean-Christophe LIPOVAC - M. Michel VANHEE – Mme Karima HARIZI – M. André BUTSTRAEN – Mme Claudie LEFEBVRE – M. Bouchta DOUICHI – M. Alain GRILLET, Adjoints au Maire.

Mme Mauricette GOURDIN – Mme Monique LEROY - Mme Marie-Pierre SEGOND - M. Serge THERY – M. Jean-Robert MESSING - Mme Valéria GRASSELLI – Mme Nouria BELAYACHI - Mme Isabelle CAMBIER – Mme Anne LEDUC - M. Cédric BERLEMONT - M. Lucas LEROY - Mme Stéphanie MORELLI - M. Romain FYVEY – Mme Claire ZYTKA-TARANTO - M. Vincent DHELIN – M. Saïd BECHROURI - M. Joffrey LEROY – M. Philippe DUEZ – Mme Catherine de RUYTER - M. Nicolas GROSSE - M. Maxime MOULIN, Conseillers Communaux.

**EXCUSES :**

Mme Muriel SERGHERAERT - Mme Cécile MESANS, Adjointes au Maire  
Mme Martine PONCHANT – M. Philippe LEMIERE– M. Roger VICOT, Conseillers Communaux.

Madame Muriel SERGHERAERT a donné pouvoir à Madame Delphine BLAS  
Madame Cécile MESANS a donné pouvoir à Madame Claudie LEFEBVRE  
Madame Martine PONCHANT a donné pouvoir à Monsieur Bouchta DOUICHI  
Monsieur Philippe LEMIERE a donné pouvoir à Monsieur Michel VANHEE  
Monsieur Roger VICOT a donné pouvoir à Monsieur Olivier CAREMELLE

## CONSEIL COMMUNAL DE LOMME

SEANCE  
Du 19 juin 2024

### DELIBERATION

**2024/ 53 - PROJET EDUCATIF GLOBAL - ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS  
DANS LE CADRE DU PROGRAMME ANNUEL D' ACTIONS DE  
LOMME EDUC.**

Lors de l'évaluation de la première phase du PEG Lille Lomme Hellemmes en 2010, il a été acté la nécessité de doter cette politique ambitieuse de moyens pour impulser des projets éducatifs innovants.

Depuis, une enveloppe financière a donc été affectée annuellement pour le développement de ces projets sur chacun des territoires communaux. Celle-ci est renforcée pour répondre aux trois grandes ambitions du Projet Educatif Global. En 2024, ce sont 50 000 € qui sont dédiés au développement d'actions éducatives à Lomme, au lieu de 40 000€ en 2023.

Sur la commune associée de Lomme, un appel à projet a lieu de janvier à mars. Les opérateurs qui peuvent déposer des projets sont les établissements scolaires, les associations œuvrant dans le domaine de l'éducation, les services municipaux. Les projets ont été examinés par un comité de sélection composé d'élus et de techniciens lommois. 36 projets ont été déposés en 2024 parmi lesquels 26 portés par des associations ou des établissements scolaires. Il est proposé de soutenir par le biais d'une subvention 13 de ces initiatives dans le cadre du programme annuel d'actions. Ces actions feront l'objet d'une évaluation à la fin de leur mise en œuvre.

**A.P.E. DEFRENNE MINET – Participation au projet : « Sensibilisation aux dangers d'internet »**

L'A.P.E. Defrenne Minet propose une journée de sensibilisation aux dangers d'internet, pour les enfants de l'école en journée et pour les parents en fin d'après-midi. Cette action qui mobilise les parents d'élèves s'inscrit dans une action plus globale portée par l'équipe éducative sur l'éducation aux médias.

Le budget total de cet évènement est de 578 €. Il est proposé au Conseil Communal de participer au financement de l'action en attribuant une subvention exceptionnelle de 550 €.

**A.P.E. MONT-A-CAMP – Participation au projet : « Achat de jeux pour l’animation de la cour ouverte de l’école Sand-Desrousseaux »**

L’A.P.E. Mont-A-Camp souhaite investir dans l’achat de jeux de cour et de jeux anciens pour animer les ouvertures de cours d’école que l’association propose tout au long de l’année aux familles et aux habitants du quartier.

Le budget total de cet évènement est de 1050 €. Il est proposé au Conseil Communal de participer au financement de l’action en attribuant une subvention exceptionnelle de 650 €.

**CINE LIGUE HAUTS DE FRANCE – Participation au projet « Ciné-débat aux collèges »**

L’association Cinéligue Hauts-de-France organise un projet autour de l’éducation à l’image pour les élèves des trois collèges du territoire. L’objectif est d’enrichir le fonds cinématographique du centre de documentation, de faire découvrir des œuvres en version originale aux élèves et de créer le débat pour développer le sens critique des élèves.

Le budget total de l’opération est de 3.000 €. Il est proposé au Conseil Communal de participer au financement de l’action en attribuant une subvention de 3.000 €.

**COLLEGE JEAN ZAY– Participation au projet « Divagation Artistique autour de Mitterrie » et au projet « Web Radio »**

Le Collège Jean Zay organise une « divagation artistique autour du quartier de la Mitterrie », en coopération avec les écoles Jean Minet, Paul Bert, Adolphe Defrenne et Léon Blum. Avec le soutien d’un artiste, les trois établissements travailleront communément sur un projet artistique pour faire vivre les fenêtres des 3 établissements. Il s’agit d’un projet dans le cadre du Réseau d’Education prioritaire permettant de faire du lien entre les établissements du secteur, les élèves, les familles dans le cadre du parcours artistique et culturel des enfants.

Le budget total de l’opération est de 5.410 €. Il est proposé au Conseil Communal de participer au financement de l’action en attribuant une subvention de 4.000 €.

Les élèves du Collège Jean Zay vont animer une web radio, par le biais d’interviews, de portraits et de récits. Ce projet s’adresse avant tout aux enfants en parcours SEGPA, l’objectif étant de proposer une pédagogie par le projet autour d’une initiative motivante et fédératrice pour les élèves.

Le budget total de l’opération est de 4.913 €. Il est proposé au Conseil Communal de participer au financement de l’action en attribuant une subvention de 2.500 €.

**COLLEGE GUY MOLLET – Participation au projet « Fab Lab »**

Le Collège Guy Mollet développe un Fab Lab afin d’intéresser les élèves, sur le temps périscolaire aux métiers technologiques et numériques. Des passerelles avec les classes de

CM2 seront mises en place. Ce projet s'inscrit dans l'ambition de favoriser les parcours d'éducation au numérique chez les enfants dans le cadre du projet éducatif global.

Le budget total de l'opération est de 2.500 €. Il est proposé au Conseil Communal de participer au financement de l'action en attribuant une subvention de 2.036 €.

#### **COLLEGE JEAN JAURES – Participation au projet « vélo »**

25 élèves de 3<sup>ème</sup> se rendront à la ferme Beck de Bailleul. Il s'agit de monter un projet collectif autour d'un moyen de mobilité douce. Il s'agit d'un projet qui, au-delà du séjour, mobilise les élèves sur une année scolaire autour d'actions de sensibilisation à la mobilité douce et au montage de projet.

Le budget total de l'opération est de 1.934 €. Il est proposé au Conseil Communal de participer au financement de l'action en attribuant une subvention de 800 €.

#### **LE DENIER DES ECOLES LAIQUES – Participation au projet « Classes Civiques »**

L'association Le Denier des Ecoles Laïques met en place des classes transplantées à destination d'élèves de CM afin de découvrir le patrimoine historique, architectural et culturel de leur ville et de leur quartier ainsi que celui de la ville de Lille. Cette action s'inscrit dans le parcours citoyen des élèves.

Le budget total de l'opération est de 2.778 €. Il est proposé au Conseil Communal de participer au financement de l'action en attribuant une subvention de 2.778 €.

#### **ECOLE DEFRENNE – Participation au projet « Eveil du tout petit ».**

L'école Defrenne intègre une expérimentation nationale sur l'accueil des enfants de moins de 3 ans en milieu scolaire. Afin d'accompagner cette démarche innovante nécessitant la prise en compte et l'implication des familles, l'école demande le soutien de la ville pour mettre en place des ateliers parents-enfants favorisant l'éveil des tout-petits.

Le budget total de l'opération est de 4.500 €. Il est proposé au Conseil Communal de participer au financement de l'action en attribuant une subvention de 1.500 €.

#### **EREA Mandela – Participation au projet « Poésie, la révolution de l'enchantement »**

Dans un double objectif d'ouverture à la culture et de lutte contre les incivilités, l'établissement scolaire organise un festival de poésie auquel les élèves seront préparés par le biais d'ateliers animés par un intervenant extérieur. Ce festival s'adressera aux élèves de l'EREA mais aussi aux élèves des collèges Guy Mollet et Jean Zay.

Le budget total de l'opération est de 4.000 €. Il est proposé au Conseil Communal de participer au financement de l'action en attribuant une subvention de 2.000 €.



### **ECOLE VICTOR HUGO – Participation au projet « Parents conteurs »**

L'école souhaite former des parents volontaires à raconter des histoires grâce à des ateliers d'oralité menés par une conteuse. Ce projet vise à faciliter les relations parents-enfants à la maison par le biais de la lecture et à rendre les parents acteurs de la BCD au sein de l'école.

Le budget total de l'opération est de 1.400 €. Il est proposé au Conseil Communal de participer au financement de l'action en attribuant une subvention de 1.300 €.

### **A.P.E. du Lycée Jean Prouvé – Participation au projet « (Trans)Rôles »**

Le projet (Trans)Roles est un projet de création littéraire et artistique mené par le lycée Jean Prouvé en 2022-2023 et 2023-2024. Il s'agit d'un projet global de création littéraire et artistique multi-média et mobilisant plusieurs lycées du territoire avec une exposition à venir sur la commune. L'ensemble des établissements scolaires seront invités à découvrir l'exposition

Le budget total de l'opération est de 45.318 €. Il est proposé au Conseil Communal de participer au financement de l'action en attribuant une subvention de 4.736 €.

### **COMITE NATIONAL DE SOLIDARITE LAIQUE– Participation au projet « Accès à la lecture »**

L'association Solidarité Laïque poursuit son opération « Accès à la lecture », en remettant à chaque enfant de CM2 un livre personnalisé « Le livre de la jungle » qui sera ensuite exploité par les enseignants et qui donnera lieu à une restitution en fin d'année. Ce projet contribue à susciter l'envie de lire chez les enfants.

Le budget total de l'opération est de 4.500 €. Il est proposé au Conseil Communal de participer au financement de l'action en attribuant une subvention de 3.000 €.

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

- ◆ **AUTORISER** le versement des subventions suivantes :
  - 550 € à l'APE Defrenne Minet (SIRET : 511 499 675 00011)
  - 650 € à l'APE Mont-A-Camp (SIRET : 511 172 850 00014)
  - 3000 € à Ciné Ligue Hauts-de-France (SIRET : 328 339 148 00012)
  - 6.500 € au Collège Jean Zay (SIRET : 195 931 779 00019) ;
  - 2.036 € au Collège Guy Mollet (SIRET : 195 945 233 00011) ;
  - 800 € au Collège Jean Jaurès (SIRET : 195 901 319 00010) ;
  - 2.778 € à l'association Le Denier des Ecoles Laïques (SIRET : 437 654 718 00018) ;
  - 2.800 € à l'OCCE du Nord » (SIRET : 390 459 246 00042) ;
  - 2.000 € à l'EREA Mandela (SIRET : 195 954 839 00013) ;
  - 4.736 € à l'APE du Lycée Jean Prouvé (SIRET : 828 323 832 00026)
  - 3.000 € au Comité National de Solidarité Laïque (SIRET : 339 797 920 00040) ;

◆ **IMPUTER** les crédits de paiement correspondants :

- 11.714 € au chapitre 65, fonction 201, article 65748 - opération n°1070 : « Soutien aux associations scolaires » –Code Service NEN ;
- 2.800 € au Chapitre 65, fonction 201, article 65748 - opération n°2554 : « Soutien aux foyers et OCCE » –Code Service NEN ;
- 11.336 € au Chapitre 65, fonction 201, article 657382 - opération n°1070 : « Soutien aux associations scolaires » –Code Service NEN ;
- 3.000 € au Chapitre 65, fonction 311, article 65748 - opération n°1079 : « soutien aux associations culturelles » - Code service NEN.

ADOPTE A L'UNANIMITE,

M. MOULIN s'abstient sur les subventions suivantes :

- A.P.E. DEFRENNE MINET – Participation au projet : « Sensibilisation aux dangers d'internet »
- A.P.E. MONT-A-CAMP – Participation au projet : « Achat de jeux pour l'animation de la cour ouverte de l'école Sand-Desrousseaux »
- CINE LIGUE HAUTS DE FRANCE – Participation au projet « Ciné-débat aux collèges »
- LE DENIER DES ECOLES LAIQUES – Participation au projet « Classes Civiques »
- EREA Mandela – Participation au projet « Poésie, la révolution de l'enchantement »
- A.P.E. du Lycée Jean Prouvé – Participation au projet « (Trans)Rôles »
- COMITE NATIONAL DE SOLIDARITE LAIQUE – Participation au projet « Accès à la lecture »

Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme



Publié le : 08 JUL. 2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Année 2024

**3. Budget prévisionnel du projet « Génération Numérique »**  
**Structure / association : « Ecole élémentaire Jean-Michel / A.P.E. de Jean-Michel »**

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
60 - Achats		0	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		
Achats matières et fournitures			73 - Concours publics		
Autres fournitures			74 - Subventions d'exploitation 2		578,00
			Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page		
61 - Services extérieurs		0			
Locations					
Entretien et réparation					
Assurance			Conseil-s Régional(aux) :		
Documentation					
62 - Autres services extérieurs		578,00	Conseil-s Départemental (aux) :		
Rémunérations intermédiaires et honoraires		399,00			
Publicité, publication					
Déplacements, missions		179,00	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:		578,00
Services bancaires, autres			Ville de Lomme		
63 - Impôts et taxes		0			
Impôts et taxes sur rémunération					
Autres impôts et taxes			Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :		
64 - Charges de personnel		0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.) :		
Rémunération des personnels			L'agence de services et de paiement (emplois aidés)		
Charges sociales			Autres établissements publics		
Autres charges de personnel			Aides privées (fondation)		
65 - Autres charges de gestion courante			75 - Autres produits de gestion courante		0
			756. Cotisations		
			758. Dons manuels - Mécénat		
66 - Charges financières			76 - Produits financiers		
67 - Charges exceptionnelles			77 - Produits exceptionnels		
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements			78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés			79 - Transfert de charges		
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET			RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET		
Charges fixes de fonctionnement					
Frais financiers					
autres					
TOTAL DES CHARGES HORS CVN		578,00	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN		578,00
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)</b>					
86 - Emplois des contributions volontaires en nature			87 - Contributions volontaires en nature		
860 - Secours en nature			870 - Dons en nature		
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services			871 - Prestations en nature		
862 - Prestations					
864 - Personnel bénévole			875 - Bénévolat		
TOTAL DONT CVN			TOTAL DONT CVN		

Nom du Signataire : BOURSIER

Qualité : Présidente

Date : 17/04/2024

Signature :



1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

Année 2024

### Budget Prévisionnel Semaine de l'éducation 2024 APE Mont à Camp

Attention : la colonne Budget Prévisionnel concerne les dépenses et recettes prévues pour l'action, l'année de la demande, le total des dépenses doit être égal au total des recettes. La colonne Compte-Rendu financier concerne les dépenses et recettes de l'action pour l'année précédente

Dépenses		Prévisions	Recettes		Prévisions
Année			Année		
60	Achats	1 050,00 €	70	Autofinancement : ventes et prestations de services	400,00 €
601	Achats de matières premières	300,00 €	706	Prestations de services	0,00 €
604	Achats d'études et prestations de service (droits de utilisation du film)	250,00 €	70611	Recettes billetterie	
605	Achats de matériel (joues d'extérieur, sons, fournitures pour la fresque...)	500,00 €	70612	Recettes abonnements, adhésions	
606	Achats non stockés de matières et fournitures		707	Ventes de marchandises (buvette, etc.)	400,00 €
61	Services extérieurs	0,00 €	708	Frais de participation (inscriptions, etc.)	0,00 €
611	Sous-traitance générale		74	Subventions d'exploitation	650,00 €
613	Locations		74	Fonds européens	
613230	Location immobilière		741	État, préciser :	
6135	Location matériel		7418	État - Emplois aidés	
615	Entretiens et réparations		742	Région	
616	Primes d'assurances		743	Département	
617	Documentation		744	Ville de Lille, préciser la délégation/direction :	
62	Autres services extérieurs	0,00 €	744	Ville de Lille, préciser la délégation/direction :	
622	Honoraires (comptables ou autres)		744	Ville de Lille, préciser la délégation/direction :	
623	Publicités, publications et relations publiques	0,00 €	744	Autres villes, préciser : LOMME	450,00 €
623	Transports		744	Métropole Européenne de Lille	
625	Déplacements, missions, réceptions	0,00 €	745	Etablissements publics ou parapublics	
62510	Voyages et déplacements		746	Entreprises et organismes privés	
62570	Réceptions		748	Autres, préciser :	
626	Frais postaux et de télécommunications	0,00 €	75	Autres produits de gestion courante	0,00 €
626100	Frais postaux		7550	Quote part des opérations en commun	
626200	Telephona		7560	Cotisations	
627	Services bancaires et assimilés	0,00 €	75600	Dons, collectes, etc.	
628	Divers Dons à chaque classe	0,00 €	75800	Autres produits divers de gestion courante	
68	Impôts et taxes		76	Produits financiers	
64	Charges de personnel	0,00 €	77	Produits exceptionnels	
641	Salaires personnel administratif		78	Reprises sur amortissements et provisions	
642	Salaires personnel technique		79	Transferts de charges	
643	Salaires autres personnels				
645	Charges sociales (patronales)				
648	Autres charges de personnel				
65	Après charges de gestion courante	5,00 €			
651	Prestations pour droits et valeurs similaires				
655	Quote part des opérations en commun				
658	Charges diverses de gestion courante				
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles				
68	Détachés aux amortissements et provisions				
69	IS et Assimilés				
<b>CHARGES INDIRECTES AFFECTEES A L'ACTION</b>			<b>RESSOURCES PROPRES AFFECTEES A L'ACTION</b>		
Charges fixes de fonctionnement (% Achats, Personnel, etc. non affectés directement à l'action)			Recettes fixes de fonctionnement (% Subventions, Prestations, Ventes, etc. non affectées directement à l'action)		
Frais financiers			Produits financiers		
Autres			Autres		
<b>Total Dépenses</b>		<b>1 050,00 €</b>	<b>Total Recettes</b>		<b>1 050,00 €</b>



Fait à Lomme, le 22 03 2024  
 Pour l'APE Mont à Camp,  
 Najat Inci, Présidente

0,00 €

10. Budget prévisionnel de l'association « CinéLigue HDF »  
 Intitulé du projet : « Éducation aux images » Année 2024

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
<b>CHARGES DIRECTES</b>		<b>RESSOURCES DIRECTES</b>	
60 - Achats	0	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures	100	73 - Concours publics	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation 2	0
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	0		
Locations	300		
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation	100		
62 - Autres services extérieurs	0	Conseil-s Départemental(aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions	60	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres		Ville de Lomme	3000
63 - Impôts et taxes	0		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	4200	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	640	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	0
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
<b>CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET</b>		<b>RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET</b>	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
autres			
<b>TOTAL DES CHARGES HORS CVN</b>	<b>0</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS HORS CVN</b>	<b>0</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)</b>			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
<b>TOTAL DONT CVN</b>	<b>3000</b>	<b>TOTAL DONT CVN</b>	<b>3000</b>

Nom du Signataire : Timothée DUNAY

Qualité : Directeur

Date : 13.01.2024

Signature :



1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

### 3. Budget prévisionnel du projet :

## « Divagation artistique autour de la MITTERIE »

Structure / association : « Collège Jean ZAY de Lomme » Année 2024

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
<b>CHARGES DIRECTES</b>		<b>RESSOURCES DIRECTES</b>	
<b>60 - Achats</b>	0	<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	
Achats matières et fournitures	950,00 €	<b>73 - Concours publics</b>	
Autres fournitures		<b>74 - Subventions d'exploitation 2</b>	0
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
<b>61 - Services extérieurs</b>	0		
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	0	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions	72,00 €	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres		Ville de Lomme (PAA du PEG)	4000,00 €
<b>63 - Impôts et taxes</b>	0		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
<b>64 - Charges de personnel</b>	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels (intervenants ext.)	4388,00 €	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics : collège Jean ZAY	500,00 €
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	0
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
<b>66 - Charges financières</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
<b>68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements</b>		<b>78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</b>	
<b>69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés</b>		<b>79 - Transfert de charges</b>	
<b>CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET</b>		<b>RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET</b>	
Charges fixes de fonctionnement		Foyer socio-éducatif du collège Jean ZAY	510,00 €
Frais financiers		Coopérative Ecole Jean Minet + Coopérative Ecole Léon Blum	400,00 €
autres			
<b>TOTAL DES CHARGES HORS CVN</b>	0	<b>TOTAL DES PRODUITS HORS CVN</b>	0
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)</b>			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
<b>TOTAL DONT CVN</b>	5410,00 €	<b>TOTAL DONT CVN</b>	5410,00 €

Nom du Signataire : CANON Denis

Qualité : Chef d'établissement

Date : 18/04/2024

Signature :




1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

**COLLÈGE JEAN ZAY**  
31, Rue A. Defrenne  
59160 LOMME  
Tél. 03 20 00 54 70  
Fax 03 20 00 54 71



### 3. Budget prévisionnel du projet :

## « Mise en œuvre de la WEBRADIO au collège Jean ZAY »

Structure / association : « Collège Jean ZAY de Lomme » Année 2024


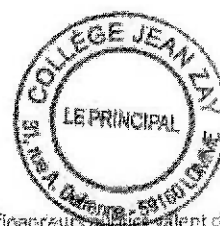
CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
<b>60 - Achats</b>	0	<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	
Achats matières et fournitures	1413,00 €	<b>73 - Concours publics</b>	
Autres fournitures		<b>74 - Subventions d'exploitation 2</b>	0
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
<b>61 - Services extérieurs</b>	0		
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	0	Conseil-s Départemental (aux) : PEDC 2024-2025	500,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres		Ville de Lomme (PAA du PEG)	2500,00 €
<b>63 - Impôts et taxes</b>	0		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
<b>64 - Charges de personnel</b>	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels (Intervenants ext.)	3500,00 €	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics : collège Jean ZAY	1000,00 €
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	0
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
<b>66 - Charges financières</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
<b>68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements</b>		<b>78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</b>	
<b>69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés</b>		<b>79 - Transfert de charges</b>	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement		Foyer socio-éducatif du collège Jean ZAY	500,00 €
Frais financiers		Association des Parents d'élèves du collège Jean ZAY	413,00 €
autres			
<b>TOTAL DES CHARGES HORS CVN</b>	0	<b>TOTAL DES PRODUITS HORS CVN</b>	0
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)</b>			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolet	
<b>TOTAL DONT CVN</b>	4913,00 €	<b>TOTAL DONT CVN</b>	4913,00 €

Nom du Signataire : CANON Denis

Qualité : Chef d'établissement

Date : 18/04/2024

Signature :

1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs doivent valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

**COLLÈGE JEAN ZAY**  
 31, Rue A. Defrenne  
 59160 LOMME  
 Tél. 03 20 00 54 70  
 Fax 03 20 00 54 71

10. Budget prévisionnel de l'association « Collège Guy Mollet »  
Intitulé du projet : « FAB LAB »

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	0	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures		73 - Concours publics	
Autres fournitures	2500	74 - Subventions d'exploitation 2	0
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	0		
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs	0	Conseil-s Départemental (aux) :	464
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres		Ville de Lomme	2036
63 - Impôts et taxes	0		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	0
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
autres			
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	0	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
TOTAL DONT CVN	2500	TOTAL DONT CVN	2500

Nom du Signataire : CANON DenisQualité : PrincipalDate : 16/04/2024

Signature :

1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs





Année 2024

3. Budget prévisionnel du projet « Projet Volo »


Structure / association : « Collège Jean Jaurès de Lomme »

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
<b>CHARGES DIRECTES</b>		<b>RESSOURCES DIRECTES</b>	
60 - Achats	0	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures	350€	73 - Concours publics	
Autres fournitures <i>aliments</i>	950€	74 - Subventions d'exploitation 2	0
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	0		
Locations	1334€		
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs	0	Conseil-s Départemental (aux) : <i>ATI</i>	1000€
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	800€
Services bancaires, autres		Ville de Lomme	
63 - Impôts et taxes	0		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	0
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
<b>CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET</b>		<b>RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET</b>	
Charges fixes de fonctionnement		<i>FSE du collège Jean Jaurès</i>	134€
Frais financiers			
autres			
<b>TOTAL DES CHARGES HORS CVN</b>	<b>0</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS HORS CVN</b>	<b>0</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)</b>			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
<b>TOTAL DONT CVN</b>	<b>1934€</b>	<b>TOTAL DONT CVN</b>	<b>1934€</b>

Nom du Signataire : *DEVINEAU*

Qualité : *Principale*

Date : *18/04/2024*

Signature :  **COLLÈGE JEAN JAURÈS**  
1, rue de la Paix du 8 Mai 1945  
59160 LOMME  
Tél. : 03 20 17 07 57

1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

3. Budget prévisionnel du projet « Classes Civiques »  
 Structure / association : « Devoir des Ecoles Laïques de Lomme »

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
60 - Achats		0	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		
Achats matières et fournitures			73 - Concours publics		
Autres fournitures			74 - Subventions d'exploitation 2		0
			Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page		
61 - Services extérieurs		0			
Locations					
Entretien et réparation					
Assurance			Conseil-s Régional(aux) :		
Documentation					
62 - Autres services extérieurs		0	Conseil-s Départemental (aux) :		
Rémunérations intermédiaires et honoraires		2778,00			
Publicité, publication					
Déplacements, missions			Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:		
Services bancaires, autres			Ville de Lomme		
63 - Impôts et taxes		0			2778,00
Impôts et taxes sur rémunération					
Autres impôts et taxes			Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :		
64 - Charges de personnel		0	Fonds européens (PSE, FEDER, etc.)		
Rémunération des personnels			L'agence de services et de paiement (emplois aidés)		
Charges sociales			Autres établissements publics		
Autres charges de personnel			Aides privées (fondation)		
65 - Autres charges de gestion courante			75 - Autres produits de gestion courante		0
			756. Cotisations		
			758. Dons manuels - Mécénat		
66 - Charges financières			76 - Produits financiers		
67 - Charges exceptionnelles			77 - Produits exceptionnels		
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements			78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés			79 - Transfert de charges		
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET			RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET		
Charges fixes de fonctionnement					
Frais financiers					
autres					
TOTAL DES CHARGES HORS CVN		2778,00	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN		2778,00
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)</b>					
86 - Emplois des contributions volontaires en nature			87 - Contributions volontaires en nature		
860 - Secours en nature			870 - Dons en nature		
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services			871 - Prestations en nature		
862 - Prestations					
864 - Personnel bénévole			875 - Bénévolat		
TOTAL DONT CVN			TOTAL DONT CVN		

Nom du Signataire :

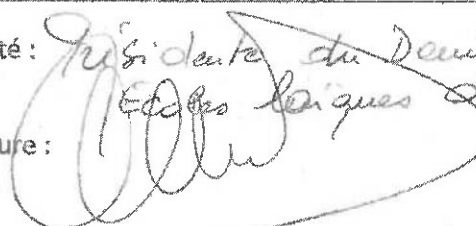
LEPOT Chantal

Qualité :

Présidente du Devoir des Ecoles Laïques de Lomme

Date : 18/04/2024

Signature :



1. Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2. L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

Année 2024

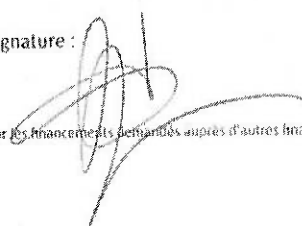
3. Budget prévisionnel du projet « Associer les parents à l'éveil des  
 Structure / association : « École Defrenne » TPS.

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
60 - Achats		0	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		
Achats matières et fournitures			73 - Concours publics		
Autres fournitures			74 - Subventions d'exploitation 2		0
			Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page		
61 - Services extérieurs		0			
Locations					
Entretien et réparation					
Assurance			Conseils Régionaux (aux)		
Documentation					
62 - Autres services extérieurs		0	Conseils Départemental (aux)		
Rémunérations intermédiaires et honoraires		1500			
Publicité, publication					
Déplacements, missions			Communes, communautés de communes ou d'agglomérations		
Services bancaires, autres			Ville de Lomme		1500
63 - Impôts et taxes		0			
Impôts et taxes sur rémunération					
Autres impôts et taxes			Organismes sociaux (CAF, etc. détailler)		
64 - Charges de personnel		0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)		
Rémunération des personnels			L'agence de services et de paiement (emplois aidés)		
Charges sociales			Autres établissements publics		
Autres charges de personnel			Aides privées (fondation)		
65 - Autres charges de gestion courante			75 - Autres produits de gestion courante		0
			756. Cotisations		
			758. Dons manuels - Mécénat		
66 - Charges financières			76 - Produits financiers		
67 - Charges exceptionnelles			77 - Produits exceptionnels		
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements			78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
69 - Impôt sur les bénéfices (IS) Participation des salariés			79 - Transfert de charges		
CHARGES INDIRECTES RÉPARTIES AFFECTÉES AU PROJET			RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES AU PROJET		
Charges fixes de fonctionnement					
Frais financiers					
autres					
TOTAL DES CHARGES HORS CVN		0	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN		0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)					
86 - Emplois des contributions volontaires en nature			87 - Contributions volontaires en nature		
860 - Secours en nature			870 - Dons en nature		
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services			871 - Prestations en nature		
862 - Prestations					
864 - Personnel bénévole			875 - Bénévolet		
TOTAL DONT CVN		1500	TOTAL DONT CVN		1500

Nom du Signataire : Boulet Mbarioroa qualité : Directrice

Date : 19/04/24

Signature :



1 Ne pas indiquer les centimes d'euro.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

10. Budget prévisionnel de l'association « EREA Nelson Mandela » Année 2024

Intitulé du projet : « Poésie La Révolution de l'enchantement »

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
<b>CHARGES DIRECTES</b>		<b>RESSOURCES DIRECTES</b>	
60 - Achats	0	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures		73 - Concours publics	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation 2	0
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sallicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	0	Paris Culture	Nous défini
Locations		Colloque Jean Zay	500€
Entretien et réparation		Colloque Guy Joller	500€
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation		EREA Lomme	500€
62 - Autres services extérieurs	0	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	2800€		
Publicité, publication	400€		
Déplacements, missions	300€	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres		Ville de Lomme	2000€
63 - Impôts et taxes	0	Mairie de Lille	500€
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	0
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
autres			
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	4000€	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	4800€
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)</b>			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
TOTAL DONT CVN		TOTAL DONT CVN	

Nom du Signataire : DEGRANDE

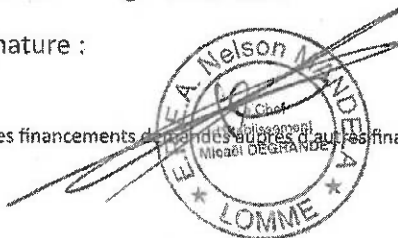
Qualité : Directeur

Date : 16/04/2024

Signature :

1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements de l'association et sur les financements publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs



**3. Budget prévisionnel du projet « Parents Contenus »** Année 2024  
**Structure / association : « École Victor Hugo »**

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
60 - Achats		0	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		
Achats matières et fournitures			73 - Concours publics		
Autres fournitures			74 - Subventions d'exploitation 2		0
			Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page		
61 - Services extérieurs		0			
Locations					
Entretien et réparation			Conseil-s Régional(aux) :		
Assurance					
Documentation					
62 - Autres services extérieurs		0	Conseil-s Départemental (aux) :		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	1300				
Publicité, publication			Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:		
Déplacements, missions			Ville de Lomme		1300
Services bancaires, autres					
63 - Impôts et taxes		0	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :		
Impôts et taxes sur rémunération			Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)		
Autres impôts et taxes			L'agence de services et de paiement (emplois aidés)		
64 - Charges de personnel		0	Autres établissements publics		
Rémunération des personnels			Aides privées (fondation)		
Charges sociales			75 - Autres produits de gestion courante		0
Autres charges de personnel			75a. Cotisations		
65 - Autres charges de gestion courante			75b. Dons matériels - Matériel		
			76 - Produits financiers		
66 - Charges financières			77 - Produits exceptionnels		
67 - Charges exceptionnelles			78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements			79 - Transfert de charges		
69 - Impôt sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés					
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTÉES AU PROJET			RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES AU PROJET		
Charges fixes de fonctionnement					
Frais financiers					
autres					
TOTAL DES CHARGES MOUS CVN		1300 0	TOTAL DES PRODUITS MOUS CVN		1300 0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)					
85 - Emplois des contributions volontaires en nature			87 - Contributions volontaires en nature		
860 - Secours en nature			870 - Dons en nature		
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services			871 - Prestations en nature		
862 - Prestations					
864 - Personnel bénévole			875 - Bénévoles		
TOTAL DONT CVN		1300	TOTAL DONT CVN		1300

Nom du Signataire : Romain Julia

Qualité : directrice

Date : 12/04/24.

Signature : 

1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs



Année 2024

3. Budget prévisionnel du projet « (Trans) rôles »  
 Structure / association : « APE Jean Prouvé »

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
<b>CHARGES DIRECTES</b>		<b>RESSOURCES DIRECTES</b>	
60 - Achats	0	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures	11 471,50	73 - Concours publics	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation 2	0
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	0	Rectorat (CARDIE-SEPIA-LNE)	38 582,50
Locations			
Entretien et réparation		Conseil-s Régional(aux) :	
Assurance			
Documentation			
62 - Autres services extérieurs	0	Conseil-s Départemental (aux) :	2000
Rémunérations intermédiaires et honoraires	30 497,50		
Publicité, publication			
Déplacements, missions	3 349,50	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres		Ville de Lomme	4 736
63 - Impôts et taxes	0		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	0
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
<b>CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET</b>		<b>RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET</b>	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
autres			
<b>TOTAL DES CHARGES HORS CVN</b>	<b>45 318,50</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS HORS CVN</b>	<b>45 318,50</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)</b>			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolet	
<b>TOTAL DONT CVN</b>	<b>45 318,50</b>	<b>TOTAL DONT CVN</b>	<b>45 318,50</b>

Nom du Signataire : Santerne Raphaël Qualité : Président

Date : 12/04/2024

Signature :



**APE Jean PROUVÉ**  
 87 avenue de la République  
 59160 LOMME

1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

DocuSigned by:

auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur

*Santerne*  
 D467B2134C1348C...  
 APE Jean Prouvé

**10. Budget prévisionnel de l'association « Solidarité Laïque »**

**Intitulé du projet : « Accès à la lecture » Année 2024**

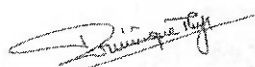
CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
<b>60 - Achats</b>		4500 €	<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>		
Achats matières et fournitures		4500 €	<b>73 - Concours publics</b>		
Autres fournitures			<b>74 - Subventions d'exploitation 2</b>		3000 €
			Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page		
<b>61 - Services extérieurs</b>		0			
Locations					
Entretien et réparation					
Assurance			Conseil-s Régional(aux) :		
Documentation					
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		0	Conseil-s Départemental (aux) :		
Rémunérations intermédiaires et honoraires					
Publicité, publication					
Déplacements, missions			Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:		
Services bancaires, autres			Ville de Lomme	VILLE DE LOMME	3000 €
<b>63 - Impôts et taxes</b>		0			
Impôts et taxes sur rémunération					
Autres impôts et taxes			Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :		
<b>64 - Charges de personnel</b>		0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)		
Rémunération des personnels			L'agence de services et de paiement (emplois aidés)		
Charges sociales			Autres établissements publics		
Autres charges de personnel			Aides privées (fondation)		
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>			<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>		1500 €
			756. Cotisations		
			758. Dons manuels - Mécénat de Solidarité Laïque 59		1500 €
<b>66 - Charges financières</b>			<b>76 - Produits financiers</b>		
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>			<b>77 - Produits exceptionnels</b>		
<b>68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements</b>			<b>78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</b>		
<b>69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés</b>			<b>79 - Transfert de charges</b>		
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET			RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET		
<b>Charges fixes de fonctionnement</b>					
Frais financiers					
autres					
<b>TOTAL DES CHARGES HORS CVN</b>		0	<b>TOTAL DES PRODUITS HORS CVN</b>		0
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)</b>					
86 - Emplois des contributions volontaires en nature			87 - Contributions volontaires en nature		
860 - Secours en nature			870 - Dons en nature		
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services			871 - Prestations en nature		
862 - Prestations					
864 - Personnel bénévole			875 - Bénévolat		
<b>TOTAL DONT CVN</b>		4500 €	<b>TOTAL DONT CVN</b>		4500 €

Nom du Signataire : Dominique THYS

Qualité : Délégué Départemental de Solidarité Laïque dans le Nord

Date : 15 avril 2024

Signature :



1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

## DEMANDE DE SUBVENTION 2024 PROJET EDUCATIF GLOBAL

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1, 10 et 10-1 Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016.

Cocher les cases correspondant à votre demande :

Structure : A.P.E DEFRENNE-MINET (Ecole Jean-Minet)

Nom du projet : Journée Prévention "Génération Numérique"

Montant souhaité : 578€

Liste des pièces à joindre obligatoirement à ce dossier pour permettre l'étude de votre dossier :

- Attestation d'assurance pour l'année 2024 (pour les associations)
- RIB de la structure
- Le budget prévisionnel DU PROJET daté et signé par le responsable/président
- Bilan d'activité 2023 daté et signé par le président (pour les associations)

### 1- Identification de la structure

1.1 Nom - Dénomination :

A.P.E DEFRENNE-MINET (Ecole Jean-Minet)

1.2 Numéro Siret : 5114 9967 50001

1.2 bis code NAF :

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture : W535026195

1.4 Adresse du siège social :

40 Rue Maximilien de Robespierre

Code postal : 59160 ..... Commune : LOMME

1.5 Représentant-e légal-e

Nom : BOURSIER ..... Prénom : ANGÉLIQUE

Fonction : PRÉSIDENTE

Téléphone : 07.68.90.17.84 ..... Courriel : a.p.e.defrenne.minet53@gmail.com

1.6 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....



## 2. Bilan financier (pour les associations)

Nom de l'association « A.P.E. DeGrenne - Mimet »

Année 2023 ou exercice du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 aout 2023

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
<b>CHARGES DIRECTES</b>		<b>RESSOURCES DIRECTES</b>	
<b>60 - Achats</b>	0.	<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	
Achats matières et fournitures		73 - Concours publics	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation 1	4 00,00
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
<b>61 - Services extérieurs</b>	510,00		
Locations	610,00		
Entretien et réparation			
Assurance	300,00	Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation		Conseil-s Départemental (aux) :	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	316,00		
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	4 00,00
Publicité, publication	150,00	<u>LOTTRE/LILLE</u>	
Déplacements, missions	100,00		
Services bancaires, autres	60,00		
<b>63 - Impôts et taxes</b>	0		
Impôts et taxes sur rémunération		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
Autres impôts et taxes		Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
<b>64 - Charges de personnel</b>	0	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Rémunération des personnels		Autres établissements publics	
Charges sociales		Aides privées (fondation)	
Autres charges de personnel		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	0
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
<b>66 - Charges financières</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
<b>68 - Dotations, aux amortissements, provisions et engagements</b>		<b>78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</b>	
<b>69 - Impôt sur les bénéfices (IS) - Participation des salariés</b>		<b>79 - Transfert de charges</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES HORS CVN</b>	<b>1 990,00</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS HORS CVN</b>	<b>4 00,00</b>
Excédent (bénéfice)		Insuffisance (déficit)	
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)</b>			
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
<b>TOTAL DONT CVN</b>		<b>TOTAL DONT CVN</b>	
<b>SOLDE DES COMPTES BANCAIRES en fin d'exercice comptable</b>			
	Compte courant	892,49 €	
	Livret	0 €	
	Caisse	0 €	

Nom du Signataire : BOURSIER

Qualité : Présidente

Date : 17/04/2024

Signature :



2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

**3. Budget prévisionnel du projet « Génération Numérique »**  
**Structure / association : « Ecole élémentaire Jean-Michel/A.P.E. de Jean-Michel »**

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
60 - Achats		0	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		
Achats matières et fournitures			73 - Concours publics		
Autres fournitures			74 - Subventions d'exploitation 2		578,00
			Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page		
61 - Services extérieurs		0			
Locations					
Entretien et réparation					
Assurance			Conseil-s Régional(aux) :		
Documentation					
62 - Autres services extérieurs		578,00	Conseil-s Départemental (aux) :		
Rémunérations intermédiaires et honoraires		399,00			
Publicité, publication					
Déplacements, missions		179,00	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:		578,00
Services bancaires, autres			Ville de Lomme		
63 - Impôts et taxes		0			
Impôts et taxes sur rémunération			Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :		
Autres impôts et taxes			Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)		
64 - Charges de personnel		0	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)		
Rémunération des personnels			Autres établissements publics		
Charges sociales			Aides privées (fondation)		
Autres charges de personnel			75 - Autres produits de gestion courante		0
65 - Autres charges de gestion courante			756. Cotisations		
			758. Dons manuels - Mécénat		
66 - Charges financières			76 - Produits financiers		
67 - Charges exceptionnelles			77 - Produits exceptionnels		
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements			78 - Réprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés			79 - Transfert de charges		
<b>CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET</b>			<b>RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET</b>		
Charges fixes de fonctionnement					
Frais financiers					
autres					
<b>TOTAL DES CHARGES HORS CVN</b>		<b>578,00</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS HORS CVN</b>		<b>578,00</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)</b>					
86 - Emplois des contributions volontaires en nature			87 - Contributions volontaires en nature		
860 - Secours en nature			870 - Dons en nature		
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services			871 - Prestations en nature		
862 - Prestations					
864 - Personnel bénévole			875 - Bénévolat		
<b>TOTAL DONT CVN</b>			<b>TOTAL DONT CVN</b>		

Nom du Signataire : **BOURSIER**

Qualité : **Présidente.**

Date : **17/04/2024**

Signature : 

1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.  
 2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

#### 4. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom et prénom) BOURSIER ANGÉLIQUE

Représentant(e) légal(e) de l'association/structure : A.P.E DEFRENNE-MINET

Pour les associations, si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci (3).

Déclare :

- que l'association/structure est à jour de ses obligations administratives (4), comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- que l'association/structure souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- que l'association/structure respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association/structure a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) (5)

inférieur ou égal à 500 000 €

supérieur à 500 000 €

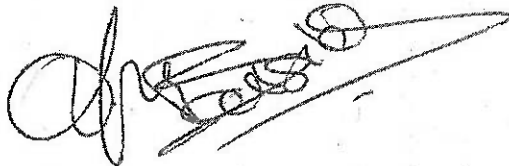
- demander une subvention de : 578,00 € au titre des appels à projet « Projet Educatif Global 2024 »

- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.

=> Joindre un RIB

Fait, le 17/04/2024 A LOTME

Signature



3 : "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

4 : Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

5 : Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.

## DEMANDE DE SUBVENTION 2024 PROJET EDUCATIF GLOBAL

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1, 10 et 10-1 Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016.

Cocher les cases correspondant à votre demande :

Structure :	APE MONT A CAMP
Nom du projet :	Ciné Débat - Cours ouverts à l'école
Montant souhaité :	650 €

Liste des pièces à joindre obligatoirement à ce dossier pour permettre l'étude de votre dossier :

- Attestation d'assurance pour l'année 2024 (pour les associations)
- RIB de la structure
- Le budget prévisionnel DU PROJET daté et signé par le responsable/président
- Bilan d'activité 2023 daté et signé par le président (pour les associations)

### 1- Identification de la structure

1.1 Nom - Dénomination :

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU  
GROUPE MONT A CAMP

1.2 Numéro Siret : 511 172 850 00014

1.2 bis code NAF : 94.99Z

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture : W595001409

1.4 Adresse du siège social :

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU GROUPE MONT A CAMP  
37 avenue de la République  
Code postal : 59162 ..... Commune : LOMME .....

1.5 Représentant-e légal-e

Nom : INCI ..... Prénom : NAJAT .....

Fonction : Présidente .....

Téléphone : 0652 42 9927 ..... Courriel : apemontacamp@gmail.com

1.6 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : MAUBERT ..... Prénom : Annabelle .....

Fonction : Trésorière .....

Téléphone : 0669 338284 ..... Courriel : annabellemaubert@hotmail.com

## 2. Bilan financier (pour les associations)

Nom de l'association « APE Groupe Hank à Camp »

Année 2023 ou exercice du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 aout 2023

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
<b>60 - Achats</b>	11066,580	<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	6090,25
Achats matières et fournitures	3814,58	<b>73 - Concours publics</b>	
Autres fournitures	250	<b>74 - Subventions d'exploitation 1</b>	789,00
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
<b>61 - Services extérieurs</b>	712,55		
Locations	712,55		
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	84,60	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication	20,60		
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	
Services bancaires, autres	74	Subvention de fonctionnement ville de Lorient	
<b>63 - Impôts et taxes</b>	0	Subvention projet J.ém 2022	
Impôts et taxes sur rémunération			1169
Autres impôts et taxes			320
<b>64 - Charges de personnel</b>	0	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
Rémunération des personnels		Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Charges sociales		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Autres charges de personnel		Autres établissements publics	
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>		Aides privées (fondation)	
		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	123,40
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	123,40
<b>66 - Charges financières</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
<b>68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements</b>		<b>78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</b>	
<b>69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés</b>		<b>79 - Transfert de charges</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES HORS CVN</b>	6874,13	<b>TOTAL DES PRODUITS HORS CVN</b>	7002,650
Excédent (bénéfice)	2130,52	Insuffisance (déficit)	
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)</b>			
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
<b>TOTAL DONT CVN</b>		<b>TOTAL DONT CVN</b>	
<b>SOLDE DES COMPTES BANCAIRES en fin d'exercice comptable</b>			
	Compte courant	5502,01 €	
	Livret	— €	
	Caisse	134,18 €	

Nom du Signataire : INCI

Qualité : Présidente APE

Date : 17.04.2024

Signature :



2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

**3. Budget prévisionnel du projet « Cine débat' - Cour ouverte à l'école  
Structure / association : « APE Mouv à l'école »**

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
<b>CHARGES DIRECTES</b>		<b>RESSOURCES DIRECTES</b>	
60 - Achats	1059,0	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	400
Achats matières et fournitures	800	73 - Concours publics	
Autres fournitures	250	74 - Subventions d'exploitation 2	650
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	0		
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs	0	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres		Ville de Lomme	650
63 - Impôts et taxes	0		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	0
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
<b>CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET</b>		<b>RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET</b>	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
autres			
<b>TOTAL DES CHARGES HORS CVN</b>	<b>1050,0</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS HORS CVN</b>	<b>1050,0</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)</b>			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	350
<b>TOTAL DONT CVN</b>		<b>TOTAL DONT CVN</b>	<b>14006</b>

Nom du Signataire : INCI

Qualité : Présidente APE

Date : 17.04.2024

Signature : 

1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs



#### 4. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom et prénom) ..... M<sup>me</sup> INICE NAJAT .....

Représentant(e) légal(e) de l'association/structure : APE Mont à Camp

Pour les associations, si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci (3).

#### Déclare :

- que l'association/structure est à jour de ses obligations administratives (4), comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- que l'association/structure souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- que l'association/structure respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association/structure a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) (5)

inférieur ou égal à 500 000 €

supérieur à 500 000 €

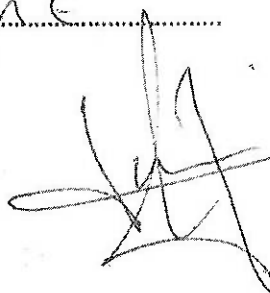
- demander une subvention de : 650 € au titre des appels à projet « Projet Educatif Global 2024 »

- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.

=> Joindre un RIB

Fait, le 17.04.2024 à Leone

Signature



3 : "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

4 : Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

5 : Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.

# DEMANDE DE SUBVENTION APPEL A PROJET 2024 ASSOCIATION HORS SPORT

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1, 10 et 10-1 Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016.

Ce formulaire est à envoyer à : [veassociative@mairie-lomme.fr](mailto:veassociative@mairie-lomme.fr) ou à envoyer/déposer au : Pôle Associatif Michelet, 112 rue du XXème siècle 59160 Lomme (demande de subvention),

Cocher les cases correspondant à votre demande :

FREQUENCE - RECURRENCE
<input type="radio"/> PREMIERE DEMANDE
<input checked="" type="radio"/> RENOUVELLEMENT
Association : <i>Cinématique Hauts-de-France</i>
Montant souhaité : <i>3.000 €</i>

Liste des pièces à joindre obligatoirement à ce dossier pour permettre l'étude de votre dossier :

- Attestation d'assurance pour l'année 2024, ✓
- RIB de l'association, ✓
- Bilan financier 2023 et budget prévisionnel DU PROJET sont contenus dans le dossier. Ils doivent être datés et signés par le président (ou par son représentant ; joindre la délégation de signature)
- Bilan d'activité 2023 ✓
- Le bilan quantitatif et qualitatif joint à cette demande, en cas de renouvellement d'appel à projet. ✓

Liste des pièces à joindre obligatoirement si c'est votre première demande (fonctionnement ou appel à projet) :

- Statuts signés et datés,
- Procès-Verbal de la dernière Assemblée Générale 2023,
- Avis de situation Sirene
- Liste des membres du bureau et du Conseil d'Administration

Pour les nouvelles demandes :

- Récépissé de préfecture
- Procès-verbal d'Assemblée Générale constitutive
- Publication au Journal Officiel



# 1- Identification de l'Association

1.1 Nom - Dénomination :

Cinéma Ligne Hauts de France

Sigle de l'association :

CLH, me de Cambrai  
Cambrai 59000 Lille

Site web :

www.cineligne-hdf.org

1.2 Numéro Siret :

328 339 148 000 42

1.2 bis code NAF :

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture :

1.4 Adresse du siège social :

106, me de Cambrai

Code postal :

59000

Commune :

Lille

1.5 Représentant-e légal-e

Nom :

BOYS

Prénom :

Daniel

Fonction :

Président

Téléphone :

03 20 58 14 10

Courriel :

1.6 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom :

DONAY

Prénom :

Timothée

Fonction :

Directeur

Téléphone :

06 74 36 73 79

Courriel :

tdonay@cineligne-hdf.org

## 2. Relations avec l'administration

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ? oui  non

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément :

Jeunesse Educatrice Populaire  
Académique

attribué par

Académie de Lille  
Académie de Lille

en date du :

05/09/03  
05/01/14

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui  non

Si oui, date de publication au Journal Officiel :

L'association est-elle assujettie aux Impôts commerciaux ? oui  non

### 3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (Indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)

- Ligue de l'enseignement  
 - De la Fédération dans le temps  
 - Chambre Sportive des Exploitants NPDC  
 - AFCE

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales : NON  OUI  Si oui, lesquelles?

Municipalités (Points de secours)

### 4. Moyens humains mobilisés pour votre projet

Nombre de bénévoles : Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée	/
Nombre de volontaires : Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)	/
Nombre total de salariés :	3
Dont nombre d'emplois aidés	/
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)	3
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique	/

Au 31 décembre 2023 ou fin de saison

NOMBRE D'ADHERENTS Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association	LOMMOIS :	/
	LILLOIS / HELLEMMOIS :	
NOMBRE D'ADHERENTS	EXTERIEURS :	/
	Moins de 18 ans :	
REPARTITION HOMME / FEMME	Plus de 18 ans :	/
	Femme :	
Montant de la cotisation en Euros, par an :	Homme :	/
	Lommois :	
	Lillois / Hellemmois :	
	Extérieurs : Autre type d'adhésion :	

CF PJ

**5. Bilan financier de l'association : « Cinéma que MDF »**  
**Année 2023 ou exercice du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 aout 2023**

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
60 - Achats		0	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		
Achats matières et fournitures			73 - Concours publics		
Autres fournitures			74 - Subventions d'exploitation 1		0
			Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page		
61 - Services extérieurs		0			
Locations					
Entretien et réparation					
Assurance			Conseils régionaux :		
Documentation					
62 - Autres services extérieurs		0	Conseils Départemental (aux) :		
Rémunérations intermédiaires et honoraires					
Publicité, publication					
Déplacements, missions			Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :		
Services bancaires, autres					
63 - Impôts et taxes		0			
Impôts et taxes sur rémunération					
Autres impôts et taxes			Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :		
64 - Charges de personnel		0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)		
Rémunération des personnels			L'agence de services et de paiement (emplois aidés)		
Charges sociales			Autres établissements publics		
Autres charges de personnel			Aides privées (fondation)		
65 - Autres charges de gestion courante			75 - Autres produits de gestion courante		0
			75a. Cotisations		
			75b. Dons manuels - Mécénat		
66 - Charges financières			76 - Produits financiers		
67 - Charges exceptionnelles			77 - Produits exceptionnels		
68 - Dotations sur amortissements, provisions et engagements			78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés			79 - Transfert de charges		
<b>TOTAL DES CHARGES HORS CVN</b>		<b>0</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS HORS CVN</b>		<b>0</b>
Excédent (bénéfice)			Insuffisance (déficit)		
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)</b>					
85 - Emplois des contributions volontaires en nature			87 - Contributions volontaires en nature		
860 - Secours en nature			870 - Dons en nature		
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services			871 - Prestations en nature		
862 - Prestations					
864 - Personnel bénévole			875 - Bénévolet		
<b>TOTAL DONT CVN</b>			<b>TOTAL DONT CVN</b>		
<b>SOLDE DES COMPTES BANCAIRES en fin d'exercice comptable</b>					
	Compte courant		374.535 €		
	Livret		23.737 €		
	Caisse		20.547 €		

Nom du Signataire : Timothée DUMAY Qualité : Directeur

Date : 23/04/2024 Signature : 

L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

**Etat de la trésorerie :**

Il s'agit de présenter l'état de la trésorerie, justifier des excédents, démontrer la capacité d'autofinancement de l'association et la gestion budgétaire saine. Ne pourront être financés que les associations dont les réserves financières sont inférieures à 3 fois ses besoins annuels (sauf projet ou action à financer nécessitant un budget conséquent) :

Malgré l'augmentation des charges fixes, il n'y a pas de dégradation de la situation à court terme de la trésorerie, qui représente moins de 6 mois de fonctionnement de l'association. Cette trésorerie va permettre des investissements matériels indiqués sur les 3 prochaines années.

**Aides financières sollicitées à d'autres organismes pour ce projet:**

Métropole Européenne de Lille (M.E.L.)	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>
Conseil Général du Nord	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>
Conseil Régional Hauts-De-France	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>

Avez-vous entrepris des démarches auprès de partenaires privés ?  Oui  Non

Si oui lesquels ?

**Montant aide financière et Montant aide matérielle obtenus ou en cours d'obtention :**

Nom	Montant de l'aide financière	Montant de l'aide matérielle
Commission PAA	3.000 €	

**6. Appel à projet - Objet de la demande**

Objectifs :

Educations aux images

Description :

Proposition d'activités d'éducation aux images et de jeux: belisseries à l'analyse filmiques dans le collège de la ville de Lomme.

Evaluation / Indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus (par exemple, nombre de d'adhérents, équilibre budgétaire, mobilisation de bénévoles, etc.) :

- Nombre de classes et d'élèves touchés
- Espace de satisfaction auprès :
  - des élèves
  - des enseignants -

Lieu(x) concerné(s) par l'appel à projet (ville, quartier, lieu):

Détailier : Nous contacterons l'ensemble des Collèges de la ville.

Moyens matériels et humains (prêt de matériel, salle, nombre de bénévoles mobilisés) sollicités ou qui le seront :

Interventions au sein des collèges : accompagnement des équipes pédagogiques mise à disposition de salles et du matériel de projection.

Votre projet a-t-il un caractère innovant ? Si oui, pourquoi ?

Votre projet est-il accessible aux publics en situation de handicap et/ou lutte-t-il contre les discriminations ? Si oui, comment ?

Oui. Les présentations de films orientent vers des œuvres qui abordent la thématique de singularités.

Votre projet implique-t-il des habitantes ou habitants de Lomme ? Si oui, comment ?

Collégiennes de la ville, via les établissements scolaires.

Votre projet propose-t-il des actions éducatives à destination des élèves du 1<sup>er</sup> degré, sur les temps scolaires, périscolaires ou extra-scolaires ? Si oui, comment ?

Non (2<sup>nd</sup> degré)

Votre projet est-il spécifique pour un type de bénéficiaires ? Si oui, lequel ?

Oui, le travail pédagogique se réfléchit par les Collèges -

## 7. Engagement auprès de la commune

L'association a-t-elle participé à la vie de la commune au cours de l'année écoulée ?

Vie Locale	Forum des associations en 2023	
	Réunion du Collectif Associatif le 23 septembre 2023	
	Parcours éducatifs	X
	Manifestations patriotiques	
	Autres	
Animation	Carnaval	
	Estivales	
	Marché de Noël	
	Événement Solidaire	
	Autres / à l'initiative de l'association (préciser)	Scavens de cinéma

## 8. Développement durable

« Intégrer à l'appel à projet des actions en faveur du développement durable ou en faveur de la transition écologique : par exemple, mobilité douce, tri sélectif, achat durable, vérification des charges fonctionnelles des locaux utilisés, etc. ».

Détaillez comment votre association participe à cette action :

La majorité de mes déplacements se fait en transports en commun: l'usage de vélo est réservé aux zones non-déservies, ou aux interventions qui nécessitent le transport de matériels lourds. Par ailleurs, les impressions papier ont été drastiquement réduites, notamment par le usage d'accompagnement pédagogique désormais disponibles en numérique.

## 9. Fonctionnement régulier et démocratique

- Nombre de réunion du Conseil d'Administration en 2023: 4
- Assemblée Générale réalisée le : 11/05/23
- Nombre d'adhérents présents à l'Assemblée Générale : 22 (40% du nombre total des adhérents)
- Nombre de réunion du Bureau de l'association : 6
- Politique de formation :



10. Budget prévisionnel de l'association « Cinélogue HDF »  
 Intitulé du projet : « Educatif aux images »

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
<b>CHARGES DIRECTES</b>		<b>RESSOURCES DIRECTES</b>	
60 - Achats	0	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures	100	73 - Concours publics	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation 2	0
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 3ème page	
61 - Services extérieurs	0		
Locations	300		
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation	100		
62 - Autres services extérieurs	0	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions	60	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres		Ville de Lomme	3000
63 - Impôts et taxes	0		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	1600	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	690	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	0
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
<b>CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET</b>		<b>RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET</b>	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
autres			
<b>TOTAL DES CHARGES HORS CVN</b>	<b>0</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS HORS CVN</b>	<b>0</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)</b>			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
<b>TOTAL DONT CVN</b>		<b>TOTAL DONT CVN</b>	

Nom du Signataire : Emilie DUNAY

Qualité : Directeur

Date : 13.11.2014

Signature :

1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

## 9. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom et prénom) ..... Daniel Bays .....  
Représentant(e) légal(e) de l'association : Circonscription Hauts de France

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci (8).

### Déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives (9), comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) (10)

inférieur ou égal à 500 000 €

supérieur à 500 000 €

- demander une subvention de : 3.000 € au titre des appels à projet 2024

- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.

=> Joindre un RIB

Fait, le 11/6

à 23/04/2024

Signature

P/O Timothe DUNAY,  
Directeur

8 : "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

9 : Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

10 : Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.



**ATTESTATION D'ASSURANCE**

L'Association Pour l'Assurance Confédérale dont le siège social est situé 3 rue Récamier 75007 PARIS, atteste que l'association dont les coordonnées suivent :

**CINELIGUE NORD - PAS DE CALAIS**  
LILLE  
184 RUE DE CAMBRAI  
59000 LILLE

bénéficie au titre des contrats collectifs dont l'APAC est souscriptrice, des assurances exposées au titre de l'Annexe 1 ci-jointe "Nature et plafonds des garanties - Multirisques Adhérents Association - Activités socio-éducatives et culturelles" :

Responsabilité civile, assurance de dommages :

- Mutuelle Assurance des Instituteurs de France - Société d'assurance Mutuelle à cotisations variables
- Entreprise régie par le Code des Assurances - 79038 NIORT Cedex 9 par polices 2955194 HX 700 et 2994993 RX 701.

Assistance :

- Garanties octroyées par la MAIF 79038 NIORT CEDEX 9 et mises en œuvre par INTER MUTUELLES ASSISTANCE (IMA) G.I.E. - Groupement d'intérêt économique au capital de 3.750.000 €
- Siège Social : 118 avenue de Paris - 79000 NIORT par convention n° 2990023 JX 709.

Protection Judiciaire :

- Mutuelle Assurance des Instituteurs de France - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
- Entreprise régie par le Code des Assurances - 79038 NIORT cedex 9 par police N° 2994920 TX 700.

Assurance de personnes "Accident corporel" : M.A.C. (Mutuelle Accidents de la Confédération Générale des Œuvres Laïques), mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité - Immatriculation au registre des Mutuelles : 331903757 - 3 rue Récamier 75007 PARIS.

Les garanties sont accordées pour la période du 01/01/2024 au 31/12/2024 au titre du contrat N° 00422381 25.

En foi de quoi, la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Paris, le 12/04/2024

Service adhésions



**"DEPENSE PENALE ET RECOURS" - "ASSISTANCE JURIDIQUE"**

<b>Précontentieux</b>	<b>€ (hors taxes)</b>
Mise en demeure	171
Consultation écrite	201
<b>Procédure devant les juridictions civiles</b>	<b>€ (hors taxes)</b>
Production de créance	150
Inscription d'hypothèque	482
Référé	488
Assistance à expertise (par intervenant)	488
Dées (en cours d'expertise judiciaire, développement d'une argumentation visant à sauvegarder les intérêts de l'adhérent)	170
Requête/Réquisitoire de forclusion devant le Juge-Commissaire/Sev/Requête en rectification d'erreur matérielle	358
Assistance devant une commission disciplinaire	355
Tribunal judiciaire (instance au fond) / Tribunal de proximité (instance au fond) / Tribunal de commerce (instance au fond)	
- Intérêt du litige < à 10 000 €	885
- Intérêt du litige > à 10 000 € ou préjudices non chiffrables	1 475 (1)
Procédure d'incident (Ordonnance de Mise en Etat)	495
Commission de conciliation et d'indemnisation	1 070
Juge de l'exécution :	
- Ordonnance	488
- Jugement	685
Appel	
- En défense	1 070
- En demande	1 220
Postulation devant la cour d'appel	744
<b>Procédure devant les juridictions pénales</b>	<b>€ (hors taxes)</b>
Assistance à garde à vue	315
Rédaction d'une plainte avec ou sans Constitution de Partie Civile	554
Comparution en Reconnaissance Préalable de Coupabilité (CRPC)	
Comparution devant le Procureur	417
Accord de plévu et comparution immédiate devant le Juge du Siège/juridiction des intérêts civils	358
Tribunal de police	488 (2)
Jugement en liquidation sur intérêts civils (après renvoi)	283 (2)
Tribunal correctionnel/Tribunal pour enfants	782 (3)
Jugement en liquidation sur intérêts civils (après renvoi)	488 (2)
Juge d'Application des Peines	495
Chambre des appels correctionnels	855
Arrêt en liquidation sur intérêts civils (après renvoi)	488 (2)
Commission d'Indemnisation des Victimes d'Infraction (CIVI)	
Requête en vue d'une provision ou expertise	355
Liquidation des intérêts civils	678 (2)
Composition pénale	320
Communication de procès-verbaux	108
Cour d'Assises par journée (8 jrs maximum)	1 800 ( ) (8)
Cour criminelle, par journée (8 jrs maximum)	
Instruction pénale :	
- Constitution de partie civile	187
- Audience devant le Juge d'Instruction	478
- Demande d'acte (3 maximum par affaire)	285
- Chambre de l'Instruction (2 représentations maximum par affaire)	635

<b>Procédure devant les juridictions de l'ordre administratif</b>	<b>€ (hors taxes)</b>
Assistance devant une commission disciplinaire	355
Référé/Recours gracieux/recours hiérarchique	488
Juridiction du premier degré	981
Cour administrative d'appel	
Appel d'un référé	587
Appel d'une instance au fond	
- En défense	681
- En demande	1 173
<b>Procédure devant la Cour de Cassation / le Conseil d'Etat</b>	<b>€ (hors taxes)</b>
Etude du dossier / Pourvoi	2 000
Suivi de la procédure (mémoires / audience)	1 000
Transaction amiable négociée par l'avocat (en dehors de tout contentieux soumis à une juridiction)	€ (hors taxes)
Intérêt du litige < 10 000 €	685
Intérêt du litige > 10 000 €	1 075
Transaction non aboutie (en dehors de tout contentieux soumis à une juridiction)	€ (hors taxes)
Intérêt du litige < 10 000 €	458
Intérêt du litige > 10 000 €	652
Médiation	€ (hors taxes)
Assistance à médiation (sur intervention)	530
Poêle administratif	€ (hors taxes)
Frais de photocopie	0,16 € / unité

- (1) Postulation de 400 € HT comprise
- (2) Quel que soit le nombre d'audiences par affaire
- (3) Journée minimum de huit heures, temps de préparation du dossier inclus

Les plafonds indiqués ci-dessus comprennent les frais divers (déplacements, matériel, photocopie...) ainsi que les impôts et taxes et couvrent le maximum de l'engagement de la MAIF par niveau de juridiction, étant entendu qu'en cas d'engagement de l'assuré au régime de la T.V.A. le remboursement des frais engagés par celui-ci dans le cadre du libre choix de l'avocat sera effectué par la MAIF sur la base des honoraires réglés par l'assuré, déduction faite de la T.V.A.

# RELEVES D'IDENTITE BANCAIRE

<b>SG</b> SOCIETE GENERALE			
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE			
<b>TITULAIRE DU COMPTE</b> CINE LIGUE HAUTS-DE-FRANCE			
104 RUE DE CAMBRAI 59000 LILLE			
DOMICILIATION : LILLE NORD ENT (03605)			
Banque 30003	Guichet 03605	N° de compte 00050006539	Clé RIB 01
Identification Internationale (IBAN) IBAN FR76 3000 3036 0500 0500 0653 901			
Identification Internationale de la Banque (BIC) SOGEFRPP			

<b>SG</b> SOCIETE GENERALE			
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE			
<b>TITULAIRE DU COMPTE</b> CINE LIGUE HAUTS-DE-FRANCE			
104 RUE DE CAMBRAI 59000 LILLE			
DOMICILIATION : LILLE NORD ENT (03605)			
Banque 30003	Guichet 03605	N° de compte 00050006539	Clé RIB 01
Identification Internationale (IBAN) IBAN FR76 3000 3036 0500 0500 0653 901			
Identification Internationale de la Banque (BIC) SOGEFRPP			

<b>SG</b> SOCIETE GENERALE			
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE			
<b>TITULAIRE DU COMPTE</b> CINE LIGUE HAUTS-DE-FRANCE			
104 RUE DE CAMBRAI 59000 LILLE			
DOMICILIATION : LILLE NORD ENT (03605)			
Banque 30003	Guichet 03605	N° de compte 00050006539	Clé RIB 01
Identification Internationale (IBAN) IBAN FR76 3000 3036 0500 0500 0653 901			
Identification Internationale de la Banque (BIC) SOGEFRPP			

<b>SG</b> SOCIETE GENERALE			
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE			
<b>TITULAIRE DU COMPTE</b> CINE LIGUE HAUTS-DE-FRANCE			
104 RUE DE CAMBRAI 59000 LILLE			
DOMICILIATION : LILLE NORD ENT (03605)			
Banque 30003	Guichet 03605	N° de compte 00050006539	Clé RIB 01
Identification Internationale (IBAN) IBAN FR76 3000 3036 0500 0500 0653 901			
Identification Internationale de la Banque (BIC) SOGEFRPP			

<b>SG</b> SOCIETE GENERALE			
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE			
<b>TITULAIRE DU COMPTE</b> CINE LIGUE HAUTS-DE-FRANCE			
104 RUE DE CAMBRAI 59000 LILLE			
DOMICILIATION : LILLE NORD ENT (03605)			
Banque 30003	Guichet 03605	N° de compte 00050006539	Clé RIB 01
Identification Internationale (IBAN) IBAN FR76 3000 3036 0500 0500 0653 901			
Identification Internationale de la Banque (BIC) SOGEFRPP			

<b>SG</b> SOCIETE GENERALE			
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE			
<b>TITULAIRE DU COMPTE</b> CINE LIGUE HAUTS-DE-FRANCE			
104 RUE DE CAMBRAI 59000 LILLE			
DOMICILIATION : LILLE NORD ENT (03605)			
Banque 30003	Guichet 03605	N° de compte 00050006539	Clé RIB 01
Identification Internationale (IBAN) IBAN FR76 3000 3036 0500 0500 0653 901			
Identification Internationale de la Banque (BIC) SOGEFRPP			

## POUVOIR

Je soussigné DANIEL BOYS, demeurant à Béthune (62) :

donne pouvoir à TIMOTHEE DONAY demeurant à Lille (59)

à l'effet d'effectuer toutes démarches relatives aux demandes de subventions, à la représentation de l'association CINELIGUE HAUTS DE FRANCE et de signer tout document ou pièce.  
Et d'une façon générale, faire tout ce qui sera nécessaire pour l'exécution des présentes.

Fait à Lille  
le 15/03/2024

### LE MANDATAIRE

bon pour pouvoir

*Daniel Boys*

 cinéligue

10 rue de Cambrai - 59000 LILLE  
T : 03 20 58 14 13 - F : 03 20 58 14 17  
E-mail : [contact@cineligue-hdf.org](mailto:contact@cineligue-hdf.org)  
Siret : 328 329 148 00012

### LE MANDANT

*bon pour accord*



Comptes de charges	Total	Circuit Itinérant et activités culturelles	Lycéens au cinéma 2022/2023	Lycéens au cinéma 2023/2024	Gestion de l'immeuble
<b>60 Achats</b>					
604700 Distributeurs de films	81 729,57	81 729,57			
604710 Distributeurs de films	30 733,53	30 733,53			
604800 Prestataires de services	73 715,08	19 943,75	51 227,33	3 144,00	
606100 Electricité/Gaz	6 829,99				6 829,99
606110 Eau	178,84				178,84
606130 Carburants	11 218,19	11 218,19			
606300 Fournitures et petit-équipement	5 314,14	5 770,41	223,26	176,00	144,47
606400 Fournitures de bureau	3 064,92	2 234,92	415,00	415,00	
<b>Sous-total Achats</b>	<b>193 784,05</b>	<b>131 030,37</b>	<b>51 865,59</b>	<b>3 735,00</b>	<b>7 153,09</b>
<b>61 Services extérieurs</b>					
613200 Location des parkings	5 461,46	5 461,46			
613530 Location des photocopieurs	6 472,12	4 530,12	971,00	971,00	
614000 Charges locatives	5 433,34	3 871,34	781,00	781,00	
615540 Entretien et réparation du matériel	2 917,94	2 917,94			
615550 Entretien et réparation des véhicules	1 640,29	1 640,29			
615580 Entretien général	11 821,41	3 725,54	799,00	799,00	6 487,87
615600 Maintenance	13 611,16	11 141,16	1 235,00	1 235,00	
616100 Assurances	15 619,90	14 661,90	429,00	429,00	
618300 Documentation	703,00	493,00	105,00	105,00	
618600 Affiches et affichettes	4 392,58	4 392,58			
<b>Sous-total Services extérieurs</b>	<b>67 973,20</b>	<b>52 825,88</b>	<b>4 320,00</b>	<b>4 320,00</b>	<b>6 487,87</b>
<b>62 Autres services extérieurs</b>					
622600 Honoraires	10 508,40	7 356,40	1 576,00	1 576,00	
623100 Annonces et insertions	290,00	202,00	44,00	44,00	
623600 Communication	1 451,82	1 187,82	132,00	132,00	
624100 Transport sur achats	1 563,60	1 311,70	117,80	134,10	
625600 Frais de missions	23 169,25	9 032,52	13 397,72	799,01	
625700 Frais de réceptions	2 540,86	1 402,74	1 057,08	81,04	
626100 Affranchissement	5 616,01	3 862,01	827,00	827,00	
626500 Téléphone et internet	7 119,98	4 989,88	1 068,00	1 068,00	
627000 Services bancaires	1 032,91	722,91	155,00	155,00	
628100 Cotisations	2 887,67	2 021,67	433,00	433,00	
628630 Frais de sécurité	1 899,92	1 329,92	285,00	285,00	
628680 Autres services extérieurs	1 829,64	602,64	1 218,00	9,00	
<b>Sous-total Autres services extérieurs</b>	<b>59 808,88</b>	<b>34 615,81</b>	<b>20 250,80</b>	<b>6 543,15</b>	<b>0,00</b>
<b>63 Impôts et taxes</b>					
631100 Taxe sur les salaires	8 377,00			8 377,00	
631200 Taxe d'apprentissage	3 258,87	2 480,37	552,79	245,71	
631300 Formation professionnelle	10 783,82	8 094,95	1 861,45	827,42	
633300 Formations	450,00	450,00			
635110 C.E.T.	3 272,00	2 290,00	481,00	481,00	
635120 Taxe foncière	5 762,00	4 034,00	864,00	864,00	
635800 T.S.A.	17 839,57	17 839,57			
635850 Charges fiscales/Congés à payer	1 011,00	707,00	152,00	152,00	
637700 Cotisations professionnelles	186,04	186,04			
<b>Sous-total Impôts et taxes</b>	<b>59 840,30</b>	<b>36 061,93</b>	<b>3 921,24</b>	<b>10 957,13</b>	<b>0,00</b>
<b>64 Charges de personnel</b>					
641100 Salaires bruts	494 666,13	375 964,04	82 030,78	36 671,31	
641200 Congés à payer	5 798,80	4 058,80	870,00	870,00	
641400 Indemnités diverses	10 461,12	10 461,12			
645100 Urasaf	118 972,44	89 231,83	20 588,81	9 151,80	
645200 Mutuelle	5 742,32	3 460,24	1 579,42	702,08	
645300 Retraite complémentaire	31 452,06	23 434,32	5 550,52	2 467,22	
645700 Charges sociales/Congés à payer	-105,58	-73,58	-16,00	-16,00	
645850 Prévoyance	4 227,29	3 200,83	710,74	315,92	
647500 Médecine du travail	1 335,00	878,70	315,89	140,41	
648000 Titres restaurants	4 151,37	4 151,37			
648800 Autres charges de personnel	5 070,00	5 070,00			
<b>Sous-total Charges de personnel</b>	<b>681 770,85</b>	<b>519 838,07</b>	<b>111 620,16</b>	<b>50 902,72</b>	<b>0,00</b>
<b>65 Charges de gestion courante</b>					
651100 Redevances - Licences	623,12	437,12	93,00	93,00	
651600 Sacem	2 292,11	2 282,11			
651610 Sacem	12,86	12,86			
658000 Autres charges de gestion courante	-30,04	-20,04	-5,00	-5,00	
<b>Sous-total Charges diverses de gestion courante</b>	<b>2 898,05</b>	<b>2 722,05</b>	<b>88,00</b>	<b>88,00</b>	<b>0,00</b>
<b>66 Charges financières</b>					
661100 Intérêts des emprunts	129,78				129,78
<b>Sous-total Charges financières</b>	<b>129,78</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>129,78</b>

Comptes de charges	Total	Circuit itinérant et activités culturelles	Lycéens au cinéma 2022/2023	Lycéens au cinéma 2023/2024	Gestion de l'immeuble
<b>67 Charges exceptionnelles</b>					
671200 Pénalités et amendes	503,07	353,07	75,00	75,00	
671800 Charges exceptionnelles	77,07	53,07	12,00	12,00	
672000 Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	691,92	483,92	104,00	104,00	
675000 Valeurs comptables des actifs cédés	1 089,81	1 089,81			
<b>Sous-total Charges exceptionnelles</b>	<b>2 361,87</b>	<b>1 979,87</b>	<b>191,00</b>	<b>191,00</b>	<b>0,00</b>
<b>68 Dotations aux amortissements et aux provisions</b>					
681100 Dotations aux amortissements	42 094,21	30 650,20	273,00	273,00	10 898,01
681500 Dotations aux provisions	145 278,00	145 278,00			
689400 Fonds dédiés	226 295,00	27 940,00		199 355,00	
<b>Sous-total Dotations aux amortissements et aux provisions</b>	<b>413 667,21</b>	<b>203 868,20</b>	<b>273,00</b>	<b>199 628,00</b>	<b>10 898,01</b>
<b>69 Impôts sur les sociétés</b>					
695100 Impôts sur les sociétés	3 632,00	2 542,00	545,00	545,00	
<b>Sous-total Impôts sur les sociétés</b>	<b>3 632,00</b>	<b>2 542,00</b>	<b>545,00</b>	<b>545,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des charges</b>	<b>1 476 966,97</b>	<b>984 893,63</b>	<b>193 084,59</b>	<b>274 310,00</b>	<b>24 678,75</b>

Comptes de produits	Total	Circuit itinérant et activités culturelles	Lycéens au cinéma 2022/2023	Lycéens au cinéma 2023/2024	Gestion de l'immeuble
<b>70 Produits de fonctionnement</b>					
706100 Prestations – Séances non commerciales	72 612,91	72 612,91			
706200 Prestations – Location de films	29 852,47	29 852,47			
706300 billetterie	155 989,87	155 989,87			
706500 Ateliers et actions culturelles	48 631,10	48 631,10			
706800 Prestations – Salles fixes	26 589,03	26 589,03			
708300 Location des bureaux	13 496,60				13 496,60
708500 Charges locatives	8 726,00				8 726,00
708800 Autres produits des activités annexes	15 918,10	15 918,10			
<b>Sous-total Produits de fonctionnement</b>	<b>371 816,02</b>	<b>349 593,48</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>22 222,60</b>
<b>74 Subventions</b>					
740100 Région Hauts de France	130 000,00	130 000,00			
740110 Région Hauts de France – Lycéens au cinéma	214 310,00			214 310,00	
740120 Région Hauts de France – Médiateur	24 820,00	24 820,00			
740150 Région Hauts de France – Pep's	7 940,00	7 940,00			
740200 Département du NORD	70 000,00	70 000,00			
740300 Département du Pas de Calais	70 000,00	70 000,00			
740400 D.R.A.C.	110 000,00	50 000,00		60 000,00	
740430 Ville de Lille	8 500,00	8 500,00			
740440 Ville de Roubaix	4 900,00	4 900,00			
740450 CNC – Art et Essai	14 309,00	14 309,00			
740470 CNC – Ecriture scénaristique	20 000,00	20 000,00			
740600 Edukino	3 531,00	3 531,00			
740810 Dilcrah	6 000,00	6 000,00			
740950 Fonjep	7 107,00	7 107,00			
<b>Sous-total Subventions</b>	<b>691 417,00</b>	<b>417 107,00</b>	<b>0,00</b>	<b>274 310,00</b>	<b>0,00</b>
<b>75 Produits de gestions divers</b>					
757100 Adhésions	27 536,00	27 536,00			
<b>Sous-total Produits de gestion divers</b>	<b>27 536,00</b>	<b>27 536,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>76 Produits financiers</b>					
768000 Autres produits financiers	8 120,72	8 120,72			
<b>Sous-total Produits financiers</b>	<b>8 120,72</b>	<b>8 120,72</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77 Produits exceptionnels</b>					
771800 Produits exceptionnels sur gestion courante	522,30	522,30			
772000 Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	2 117,65	2 117,65			
775200 Produits des cessions d'actifs	9 000,00	9 000,00			
777000 Quote part des subventions d'investissements	18 959,00	18 959,00			
<b>Sous-total Produits exceptionnels</b>	<b>30 598,95</b>	<b>30 598,95</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>78 Reprises Amortissements et provisions</b>					
781500 Reprises de provisions	118 404,00	116 288,00			2 116,00
789400 Fonds dédiés	219 472,00	27 940,00	191 532,00		
<b>Sous-total Reprises Amortissements et provisions</b>	<b>337 876,00</b>	<b>144 228,00</b>	<b>191 532,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 116,00</b>
<b>79 Transferts de charges</b>					
791000 Transferts de charges d'exploitation	1 196,58	1 196,58			
<b>Sous-total Transferts de charges</b>	<b>1 196,58</b>	<b>1 196,58</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des produits</b>	<b>1 468 561,33</b>	<b>978 380,73</b>	<b>191 532,00</b>	<b>274 310,00</b>	<b>24 338,60</b>
<b>Résultat</b>	<b>-8 405,64</b>	<b>-6 512,90</b>	<b>-1 552,59</b>	<b>0,00</b>	<b>-340,15</b>



## **EDUCATION AUX IMAGES / Cinéligue Hauts-de-France**

### **Présentation activités 2023 - Education aux images**

#### **INTERVENTIONS EN COLLEGES**

CinéLigue et la ville de Lomme se sont associés autour d'un projet cinéma et éducation à l'image en direction des collèges. Cette proposition scolaire vient compléter le dispositif national d'éducation aux images Collèges au cinéma, notamment pour les établissements qui ne pourraient en bénéficier.

En 2023, CinéLigue s'est chargée de l'obtention des droits de diffusion auprès de l'ADAV et a assuré les 12 interventions théoriques d'une heure par classe budgétées.

- Le collège Jean Jaurès : 7 classes de 4ème et 3ème soit un total de 175 élèves pour les films GREEN BOOK et TRUMAN SHOW.

- Le collège Jean Zay : 5 classes de 4ème et 3ème soit un total de 125 élèves pour le film TRUAMN SHOW.

Les interventions ont été assurées par Jérôme Elias, responsable des activités d'éducation à l'image pour Cinéligue.

#### **ECOLES EN PROMENADE**

3ème année consécutive pour ce projet initié par le Denier des Écoles Laïques de Lomme. Structuré autour de 16 projections et interventions auprès de 8 écoles maternelles, il a concerné 16 classes, et touché 320 élèves.

Le principe de l'action repose sur une intervention en classe d'une durée d'1h30 environ : présentation du programme, diffusion sur le TBI de la classe suivie par un échange avec la classe sous la forme d'un quiz visuel, échange parfois complété par une activité manuelle simple.

Remise d'un kit d'activité (à réaliser en classe ou à la maison).

#### **ATELIERS « FAKE NEWS ET NOUVEAUX MEDIAS »**

4 ateliers autour des médias et des fake news ont été imaginés sous deux formes différentes : une demie journée avec un escape game itinérant et plusieurs jeux autour des fake news, permettant aux jeunes d'avoir des clés pour déceler le vrai du faux, notamment sur les réseaux sociaux, mais aussi un atelier de réalisation sur plusieurs jours, pour créer leur propre fake news avec un vrai matériel cinéma.



## GREEN BOOK

2019 / États-Unis / 2h10 / couleurs

### Fiche technique

- ◆ **Réalisation** : Peter Farrelly
- ◆ **Scénario** : Pete Vallelonga, Brian Hayes Currie & Peter Farrelly
- ◆ **Image** : Sean Porter (III)
- ◆ **Son** : Richard Schexnayder
- ◆ **Montage** : Patrick J Don Vito
- ◆ **Musique** : Kristopher Bowers & Tom Wolfe (II)
- ◆ **Distribution** : Metropolitan Film Export

*Oscar du Meilleur film, du Meilleur acteur dans un second rôle pour Mahershala Ali et du Meilleur scénario original*

### Interprétation

Viggo Mortensen (Tony Lip), Mahershala Ali (Don Shirley), Linda Cardellini (Dolores), Sebastian Maniscalco (Johnny), Dimitar D. Marinov (Oleg)

### Synopsis

En 1962, alors que règne la ségrégation, Tony Lip, un vendeur italo-américain du Bronx, est engagé pour conduire et protéger le Dr. Don Shirley, un pianiste noir de renommée mondiale, lors d'une tournée de concerts. Durant leur périple de Manhattan jusqu'au Sud profond, ils s'appuient sur le Green Book pour dénicher les établissements accueillant les personnes de couleur, où l'on ne refusera pas de servir Shirley et où il ne sera ni humilié ni maltraité.

## Arrêt sur image : Un voyage salutaire

*The Negro motorist green book* est un guide de voyage à destination des afro-américains, publié chaque année entre 1936 et 1966. Ce manuel faisait l'inventaire de tous les lieux (hôtels, restaurants, bars, campings, stations essence...) qui acceptaient les Noirs dans les États-Unis du sud. Dans les années 60, la communauté afro-américaine subissait de nombreux préjugés et surtout de la discrimination. Green book relate la période où le pianiste Don Shirley donna une série de concerts dans le sud des États-Unis, alors en pleine période de ségrégation. Il engagea un chauffeur/garde du corps, Tony Lip, italo-américain ayant des préjugés racistes, afin de pouvoir assurer sa tournée en toute sécurité. Dès le début du film, la peur de l'autre, et surtout la peur de l'homme noir, est mise en avant. Tony jette les verres dans lesquels ont bu deux ouvriers noirs. De plus, les hommes de la famille sont présents pour ne pas laisser Dolores, la femme de Tony, seule avec ces deux hommes de couleur. Green book interroge les stéréotypes véhiculés sur les groupes ethniques et les préjugés qui en découlent, et qui visent à les dévaloriser et à les rejeter. Lorsque Don Shirley reçoit Tony Lip pour son entretien d'embauche, il est en tenue traditionnelle africaine et prend place sur un trône qui lui donne une position supérieure sur Tony et, par extension, sur l'homme blanc - cf. photo ci-dessus. Les champs/contrechamps qui suivront useront de la plongée/contreplongée valorisant le renversement des rôles entre Blancs et Noirs puisque le personnage noir domine. Le cadre luxueux dans lequel vit Don Shirley renforce sa position dominante. L'évolution du personnage de Tony débute à cet instant : pendant deux mois, son patron sera noir. Le road movie qui amène les deux hommes sur les routes du sud des États-Unis est l'occasion de confronter les

stéréotypes souvent absurdes que véhicule Tony (il a peur que le musicien lui vole son portefeuille et l'emporte avec lui) et non fondés (il lui est inconcevable que Don Shirley ne connaisse pas la musique noire jouée à la radio). Tony a une vision étriquée de la communauté noire et ce voyage a valeur de parcours initiatique pour ce dernier. Le système ségrégationnaire séparait de façon stricte les Noirs et les Blancs. Toute forme de mixité était interdite, les mariages mixtes étaient proscrits et une famille noire n'était pas autorisée à vivre dans le même immeuble qu'une famille blanche. Les préjugés laisseront progressivement la place à la discrimination, souvent accompagnée par la violence verbale mais aussi physique.

Malgré sa popularité, Don n'est perçu qu'à travers sa couleur de peau et traité comme tel. Les hôtels où il descend sont des endroits souvent miteux et sans âmes, les policiers l'arrêtent sans raison et, même s'il est attendu pour donner un concert à quelques jours de Noël devant un parterre d'invités de la haute société, il ne peut avoir de véritable loge : un cagibi est plus qu'il ne lui faut. Don est aussi homosexuel et, pendant de nombreuses années, l'homosexualité fut jugée comme un crime et considérée comme une maladie mentale jusqu'en 1973. Dans les années 60, aux États-Unis, les pratiques homosexuelles étaient interdites dans tous les états américains et passibles d'une amende ou d'une peine de prison. Don est arrêté par la police dans une salle de douche, nu avec un autre homme. Cette situation humiliante était une pratique régulièrement employée par la police pour prendre en flagrant délit des homosexuels. Don doit apprendre à lutter contre une double discrimination : être noir et homosexuel.

# Analyse de séquence : Naissance d'une amitié

(57'13 - 1'05'28)

Une panne oblige Tony et Don à s'arrêter en pleine route de campagne. Le **plan de demi-ensemble** sur la voiture en bord de route atteste d'un problème de radiateur (*photo 1*). Profitant de cette halte forcée, Don sort du véhicule et se cale contre la voiture (*photo 2*). Le **panoramique en contrechamp** lui permet d'observer la condition de ses semblables exploités par des hommes blancs et travaillant dur pendant des heures en plein soleil pour une exploitation agricole (*photo 3*). Le temps semble se figer et rappelle les heures sombres de l'esclavagisme. Don est un génie de la musique et a reçu une éducation qui lui a permis de faire des études supérieures. Il n'endure pas le même sort. Néanmoins, malgré ce statut privilégié, il subit la même discrimination raciale. Cependant, *Green book* s'affranchit du cliché du Noir issu des classes populaires et sans avenir et du Blanc qui le prend sous son aile. Les rôles sont inversés. Invité à une cérémonie organisée par la haute bourgeoisie de Caroline du Nord, Don est introduit, ainsi que ses musiciens et son chauffeur, auprès des nombreuses convives invitées pour cette occasion. En **plan d'ensemble**, nous découvrons la grande table dressée en son honneur et autour de laquelle de nombreux serveurs noirs, hommes et femmes, s'affairent (*photo 4*). Cet environnement luxueux et raffiné semble convenir à Don Shirley. Le plat servi fait fi du raffinement attendu dans ce genre de réception et apporte une touche d'humour. Le menu est composé de poulet frit et d'épis de maïs faisant directement écho à la découverte récente du *Kentucky Fried Chicken* (KFC) alors inconnu de Don. C'est aussi l'occasion pour Tony de véhiculer un autre préjugé à l'égard de la population afro-américaine qui, selon lui, adore le poulet frit. Il précise même qu'il s'agit de leur nourriture préférée. S'ensuit la première partie du concert durant laquelle les compositions et la virtuosité de Don Shirley sont appréciées à leur juste valeur (*photo 5*). La musique est centrale dans la vie du Docteur, pianiste de renommée mondiale, tout comme elle occupa une place primordiale pour les esclaves noirs qui trouverent dans la musique et le chant le moyen d'exprimer leur état d'esprit, de dépendre leurs conditions difficiles. Ces chants se nomment les *Work Songs* et permirent aux esclaves d'endurer le travail forcé qu'ils

subissaient au quotidien. Se dirigeant vers les toilettes, Don est rapidement interpellé par le maître des lieux qui s'empresse de lui indiquer le cabanon en bois dans le fond du jardin. Le plan rapproché de la photo 6 sépare les deux hommes dans le cadre. Don est enserré par les éléments de décor qui ne lui offre aucune perspective de fuite, tandis que l'arrière plan du maître de maison est ouvert sur l'espace. Il est ramené à son statut ethnique malgré sa popularité auprès de la communauté blanche. La loi raciale domine. Il ne trouve pas sa place. Il dira lui-même plus tard qu'il n'est « pas assez blanc, pas assez noir, pas assez homme. » Il ne lui reste plus qu'à retourner au motel à vingt minutes de route, seul moyen de conserver sa dignité. La soirée prend fin et Tony observe, à distance, les congratulations que le Docteur reçoit de la part de ses hôtes. Échangeant avec Georges, le bassiste, il ne comprend pas la non réactivité de Don face à l'humiliation qu'il a subie (*photo 7*). Oleg, le violoncelliste du trio, s'approche et prend part à la discussion. Il rappelle à Tony qu'ils sont tenus par contrat d'effectuer l'intégralité de la tournée, mais c'est avant tout la volonté de Shirley d'effectuer ce voyage et les circonstances désagréables qui en découleraient en totale connaissance de cause (*photo 8*). Cette série de concerts dans le sud est en premier lieu un acte politique. La vision étriquée de Tony ne lui permet pas de prendre pleinement conscience des réels enjeux de cette tournée. La scène qui suit vient davantage éclairer les bénéfices de la rencontre entre l'italo-américain et l'afro-américain. Don souhaite lire la lettre que rédige Tony à son épouse. À la faveur du **point de vue subjectif** de Don, nous découvrons la lettre raturée de Tony qui semble visiblement mal à l'aise avec l'écrit (*photo 9*). La banalité des mots employés par Tony, doublée de fautes d'orthographe, consterne Shirley qui ne comprend pas ce que veut exprimer Tony (*photo 10*). Il n'a pas reçu la même éducation que Don. Son franc parler, sa morale flexible, et ses mensonges l'aident au quotidien. Cependant, Tony acceptera les sessions d'écriture à quatre mains avec Don (*photo 11*). C'est à la naissance d'une amitié que le film nous fait assister. Face à l'hostilité du monde extérieur, ces deux solitudes que tout oppose vont apprendre à se connaître, à s'estimer mutuellement et à se comprendre.





# Développement thématique : un guide de survie en pleine ségrégation

## Sur les routes du sud

Le titre du film fait directement écho au guide de voyage conçu pour la population afro-américaine au temps de la ségrégation. Le film raconte librement l'histoire vraie de l'amitié entre Don Walbridge Shirley, un afro-américain polyglotte, pianiste et docteur en philosophie, et de Frank Anthony Vallelonga, connu sous le nom de Tony Lip, videur de boîte de nuit (photos 1 & 2). En 1962, Vallelonga a été embauché par la maison de disque de Shirley pour lui servir de chauffeur et de garde du corps pendant sa tournée qui comptait des dates dans le sud. Malgré l'arrêt de la Cour Suprême dans le cas Brown contre le Bureau de l'éducation de Topeka\*, qui a déclaré inconstitutionnelle la ségrégation dans l'éducation publique, celle-ci existait toujours à travers le pays dans les lieux publics. En conséquence, alors que Vallelonga et les musiciens blancs du Don Shirley Trio pouvaient accéder à des établissements publics, Shirley restait quant à lui à l'écart à cause des lois Jim Crow\*\*. Pour l'aider à évoluer dans ce terrain miné, Vallelonga a reçu une copie du Green Book (photo 3).

Il faut savoir que les déplacements en automobile ont explosé aux États-Unis au milieu du XXe siècle car beaucoup d'Américains avaient les moyens d'acheter des voitures et leurs congés payés leurs permettaient de partir à la découverte du pays. La prolifération de motels, de restaurants et d'attractions touristiques sur les bords de routes rendaient les voyages agréables pour la plupart des Américains. Mais ceci était rarement le cas pour les Noirs américains à cause des lois Jim Crow. Pourtant, l'écrivain afro-américain George Schuyler encourageait les Noirs qui en avaient les moyens d'acheter une voiture dès qu'ils le pouvaient pour être débarrassés de la discrimination et de la ségrégation des transports publics. Les automobilistes étaient protégés des attaques liées à leur couleur à l'intérieur de leur habitacle mais soumis malgré cela à des contrôles policiers fréquents. Ils devaient toujours choisir avec soin les restaurants, les hôtels et même les toilettes dans lesquels ils se rendaient.

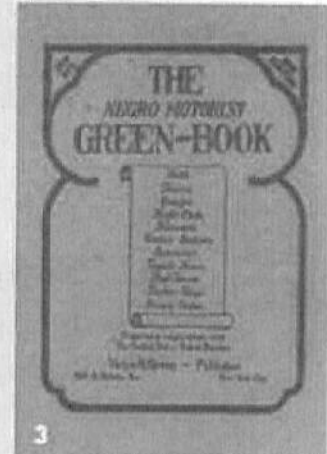
Le livre n'apparaît que très peu à l'écran, mais un moment du film met en lumière une vérité souvent oubliée de l'histoire de la ségrégation aux États-Unis : elle n'était pas cantonnée qu'aux états du Sud. Le paysage était maillé de *sundown towns* où la présence de personnes de couleur n'était plus tolérée après le coucher du soleil. Pour répondre à l'incertitude d'être logés, de manger et d'avoir de l'essence, les Noirs apportaient avec eux leurs couvertures, de la nourriture et des réserves d'essence, ainsi que des toilettes portatives.

## Victor Hugo Green et son « outil » de survie

La difficulté des trajets en voiture pour cette partie de la population était devenue particulièrement visible à Victor Hugo Green (1892-1960), postier habitant à Harlem et délivrant le courrier dans le New Jersey, lorsqu'il a épousé une femme originaire de Virginie (photo 4). En 1936, il a essayé de résoudre ce problème en rédigeant *The Negro Motorist Green Book* (aussi connu sous les noms de *The Travelers' Green Book* ou encore *The Negro Travelers' Green Book*), un guide de quinze pages qui recensait les établissements de la métropole de New York accueillant des Afro-Américains, où Shirley et Vallelonga résidaient tous deux. Comme Shirley le dit à Vallelonga, il n'a pas besoin de quitter la région pour connaître la discrimination. La demande pour cette première édition du Green Book a été tellement importante que pour la seconde édition à paraître en 1937, Green ne s'est pas seulement intéressé à la région de New York mais au pays tout entier. Pour ce faire, il a utilisé son implication dans l'Association nationale des factrices et facteurs (*National Association of Letter Carriers*), syndicat américain, pour récolter des informations de la part des facteurs de tous les États-Unis. Il a aussi reçu l'aide de Charles McDowell, collaborateur des *Negro Affairs* au *United States Travel Bureau*, un organe du Département de l'Intérieur chargé de promouvoir le tourisme.

\* En 1951, la famille de Linda Brown, résidant à Topeka au Kansas, veut inscrire leur fille à l'école la plus proche de leur domicile : une école blanche alors que l'établissement réservé aux Noirs est distant de plus d'un kilomètre. Son inscription est refusée. Le père de Linda porte alors l'affaire en justice. La loi de l'État du Kansas autorise le principe des écoles séparées dans les villes de plus de 15 000 habitants, mais seulement pour le cycle primaire. L'avocat qui instaura l'affaire, Thurgood Marshall, deviendra plus tard le premier juge noir nommé à la Cour suprême (photo 5) - source site de L'Humanité.

\*\* Les lois Jim Crow sont une série d'arrêtés et de règlements promulgués généralement dans les États du Sud des États-Unis ou dans certaines de leurs municipalités, entre 1876 et 1965. Ces lois, qui constituaient l'un des éléments majeurs de la ségrégation raciale aux États-Unis, distinguaient les citoyens selon leur appartenance raciale et, tout en admettant leur égalité de droit, elles imposèrent une ségrégation de droit dans tous les lieux et services. Les plus importantes introduisaient la ségrégation dans les écoles et dans la plupart des services publics, y compris les trains et les bus - source site Wikipédia.



## Développement thématique :

### Vers la fin de la ségrégation aux

#### États-Unis

En plus des discothèques, des tailleurs, des barbiers, des salons de beauté, des pharmacies, des marchands de spiritueux, des stations-services et des garages (photos 1 & 2), le guide incluait des conseils pour conduire en sécurité, des lieux à visiter et des articles de voyages. Dans certains cas, l'accueil des clients noirs était une déclaration d'opposition à la ségrégation, alors que dans d'autres cas il ne s'agissait simplement que de pragmatisme en vue des bénéfices à tirer de ces voyageurs.

En 1940, le *Green Book* avait triplé son nombre de pages. En 1947, il en comptait plus de 80. Le guide, en plus de se focaliser sur les 50 états américains (bien que l'Alaska et Hawaï ne rejoignent l'Union qu'en 1959), inclut des indications pour le Canada, les Caraïbes, l'Amérique latine, l'Europe et l'Afrique. Le *Green Book* n'était pas la seule publication de ce type. Elle a été précédée par le *Hackley and Harrison's Hotel and Apartment Guide for Colored Travelers* publié entre 1930 et 1931. Le *Grayson's Guide : The Go Guide to Pleasant Motoring* publié entre 1953 et 1959 était contemporain du *Green Book* mais il n'a pas été publié aussi longtemps et n'a pas atteint autant de personnes que ce dernier, considéré comme la Bible des voyageurs noirs. En 1962, il existait plus de deux millions de copies du livre.

L'édition du *Green Book* a été suspendue pendant la Seconde Guerre mondiale pour ne reprendre qu'en 1947. Cette année-là, Victor Hugo Green a ouvert sa propre agence de voyages, *Reservation Bureau*, dont les bureaux étaient dans la 135ème rue à Harlem, au-dessus de *Smalls Paradise*, une salle de concert très importante dans la culture afro-américaine du XXIe siècle. Le *Green Book* a reçu le soutien d'Exxon, largement dû aux efforts de James Jackson, premier Afro-Américain à travailler pour la compagnie comme responsable marketing. Exxon était l'une des seules compagnies pétrolières américaines à vendre le *Green Book* et à permettre aux Noirs américains d'acheter une station-service franchisée. Bien que le guide n'était pas ouvertement politique, la ségrégation raciale et le refus d'accorder l'égalité avec les Blancs aux Noirs étaient implicitement présents dans toutes les pages. Dans son introduction à l'édition de 1948, Green écrit : « Il y aura très bientôt un jour où ce guide n'aura plus besoin d'être publié. Ce sera quand nous, en tant que race, aurons les mêmes droits et opportunités aux États-Unis. Ce sera un grand jour pour nous de suspendre cette publication quand nous aurons enfin le droit d'aller où nous voulons sans honte ».

Green est mort en 1960, quatre ans avant la signature du *Civil Rights Act* en 1964 qui a grandement réduit le recours au *Green Book*. La publication a été interrompue quelques années après la mort de Green en 1967, avec la sortie d'un dernier guide pour les vacances de 1966-1967. Cette édition comprenait une déclaration qui assurait aux lecteurs que le *Civil Rights Act* de 1964 était réel et non fictif.



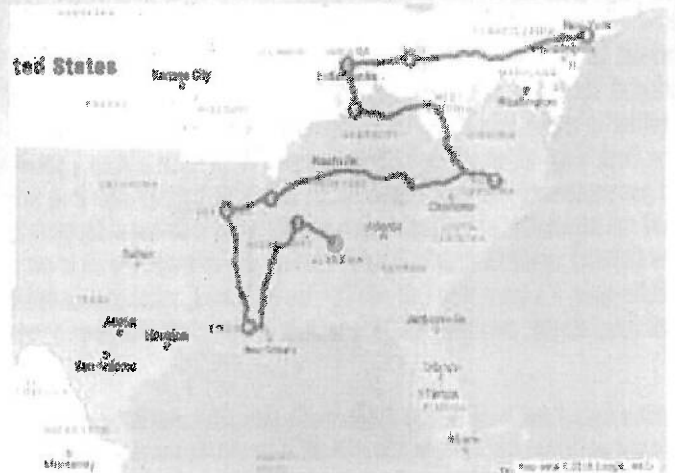
Observez attentivement les photos 3, 4 & 5.

Reconnaissez-vous ces trois personnalités de l'histoire des Noirs aux États-Unis ?  
Faites une recherche sur eux et exposez en quel chacune de ces personnalités a été importante pour la cause des Noirs Afro-américains.

4. Rosa Parks 5. Martin Luther King 6. Malcolm X

## Récit de vie et road movie

Partis sur les routes du sud, Don Shirley, Tony Lipp et les deux autres membres de son trio musical partent à la découverte des villes du sud ségrégationniste. Plus qu'une tournée, ce long voyage est un acte politique. Don Shirley est conscient des événements auxquels il risque d'être confronté. Le film s'inscrit dans la tradition américaine du *road movie*. Les personnages sont en perte de repères (éloignés de chez eux). Ils effectuent un long voyage qui les mène de New York à l'Alabama au volant d'une voiture, véritable symbole de liberté - cf. voir la carte de leur périple. Les paysages traversés leur permettent de se ressourcer et de se redéfinir. Les deux hommes ressortiront profondément changés de cette aventure humaine, à la manière d'un voyage initiatique.



Cinélogue • Hauts de France  
104 rue de Cambrai, 59000 Lille

Tél. 03 20 58 14 13  
www.cinelogue-hdf.org



# The Truman Show



1998/USA/1h43/couleurs

## FICHE TECHNIQUE

Réalisateur : Peter Weir  
Scénario : Andrew Niccol  
Photographie : Peter Biziou  
Montage : William M. Anderson, Lee Smith  
Musique : Philip Glass, Bukhard Dallwitz  
Production : Universal Pictures, Scott Rudin Productions

## INTERPRETATION

Jim Carrey (Truman Burbank)  
Laura Linney (Meryl/Hanna Gil)  
Ed Harris (Christof)

## SYNOPSIS

Truman Burbank mène une vie tranquille dans la ville paradisiaque de Seahaven, remplie de gens sympathiques et de jardins bien entretenus. Et pourtant Truman a envie de voir le monde, de découvrir de nouvelles choses, et surtout de retrouver une fille, Sylvia, dont le regard l'a envoûté dans sa jeunesse. Mais tout semble contraindre Truman à rester là où il est.

Contrairement au cinéma classique hollywoodien, «Truman show» nous dévoile l'envers du décor. Quelques plans disséminés tout au long du film marquent la présence de la caméra. Le dispositif cinématographique est remis en cause. La caméra devient «œil», comme un voyeur qui se faufile dans la vie de Truman. Un œil inquisiteur, voire savant qui sait tout. Une vision-contrôle proche du Big Brother de 1984 de Georges Orwell, provoque un effet panoptique\*. Même s'il n'est pas au courant, Truman se sent surveillé (1).

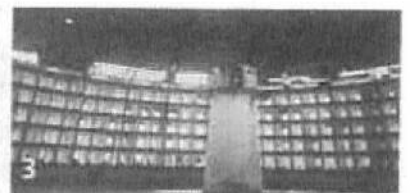
Tout au long du film, la caméra devient un personnage. Elle est placée de manière à ce que le spectateur puisse tout voir. Il n'est plus alors un simple spectateur : il devient omniscient.

La caméra est dissimulée derrière un miroir, à l'intérieur d'une boussole ou d'une poubelle (2), elle est un nouvel œil permettant une surveillance constante. Dans le Truman Show, l'intime n'existe pas. Tout ou presque est offert aux regards des téléspectateurs de l'émission.

## Arrêt sur image : l'œil caméra

La «caméra-œil» interroge donc le dispositif cinématographique. Que cela soit à travers l'œil du spectateur ou du réalisateur, il y a un échange. Le spectateur observe chaque moment dans la vie de Truman, depuis le premier jour de sa vie jusqu'à sa tentative de fuite par la mer. Christof, le metteur en scène du show, a un autre atout : le pouvoir de manipuler. Voyons-nous réellement ce que nous voyons? Le spectateur découvre en même temps que le héros, l'envers des studios. Le seul regard-maître est celui de Christof. Tout est sous son contrôle. Du haut de sa lune, il voit tout sans être vu et il renvoie le regard qui rend coupable dans les consciences de ses acteurs.

\* Le panoptique est un type d'architecture carcérale, qui permet à un individu, logé dans une tour centrale, d'observer tous les prisonniers, enfermés dans les cellules individuelles autour de la tour, sans qu'ils ne puissent savoir s'ils sont observés (3).





Lorsque Truman se remémore la mort de son père (1) et (2), ce que nous voyons à l'écran n'est pas la représentation de sa pensée, mais des images d'archives diffusées par l'équipe du show. Il n'a même plus le contrôle de ses souvenirs. Les images présentées correspondent au dispositif ultra moderne de l'émission : des caméras espions disséminées partout dans l'environnement de Truman. Elles semblent vouloir contrôler aussi sa mémoire. Néanmoins, le seul souvenir de Truman qui n'est pas contrôlé est celui de Sylvia. Pour se rattacher à ce souvenir, le seul moyen est l'image reconstituée. Il découpe plusieurs bandes photographiques, et réalise un «collage» pour constituer un seul et unique visage (3). A travers la photo, Truman regarde Sylvia. Sylvia, par le biais de la télévision, regarde Truman (4). Dès lors, la seule communication possible reste l'image à travers un média (la télévision, les

les photographies de magazines). Leur première rencontre a lieu à la bibliothèque, endroit où l'image n'a pas lieu d'être. Même si la caméra oeil surgit toujours parmi les livres, cela reste l'endroit le moins surveillé, comme si les livres étaient une échappatoire aux caméras de surveillance. La connaissance peut être considérée comme un moyen de fuir sa condition. Depuis son enfance, Truman souhaite devenir explorateur, mais Christof l'en empêche (son souvenir avec le chien, la maîtresse d'école lui révélant que tous les pays ont déjà été découverts (5), la mort de son père). Christof a créé des phobies et des prétextes pour lui éviter toute envie de fuir Seahaven. Le simple fait de devenir explorateur invite au voyage et donc à la connaissance. Cette dernière se fait à travers l'écriture, mais Truman vit à Seahaven, ville nourrie par l'image.



## Un monde d'images

A Seahaven, l'écriture n'existe pas. Les seules traces écrites se font par l'intermédiaire des produits publicitaires présentés par les acteurs (6 et 7). Les livres ne sont pas là pour apprendre, mais pour observer. Les journaux ne sont pas là pour informer, mais pour empêcher Truman de partir pour les îles Fidji (8). L'écriture est donc détournée de sa fonction initiale au profit de ce monde d'images où tout est créé pour consommer.

Ce n'est donc pas une vraie ville, mais un immense studio de télévision. Et comme dans tous les studios, il y a un décor. Celui de Seahaven est typiquement hollywoodien, il ne présente qu'une surface plane. Toutes les composantes de Seahaven renvoient aux clichés des séries télévisées : un monde clair et propre.

La mise en scène de Peter Weir nous permet, par un jeu de mouvement de caméra arrière, de découvrir l'ampleur de cette tromperie. Cela nous permet aussi de nous rendre compte de l'engouement international démesuré pour le show. Peter Weir, le vrai réalisateur du film, opère une véritable mise en abîme sur son propre travail de création. Le film dévoile une part obscure de l'univers cinématographique. Seahaven nous donne l'occasion de pénétrer là où nous n'avons pas le droit d'aller : les coulisses d'un tournage (9 et 10). Peter Weir démystifie cet univers en nous dévoilant l'envers du décor. Cela interroge d'autant plus le spectateur, confronté à la découverte de cette émission de télé-réalité futuriste et à la position de voyeur que lui imposent à la fois Christof et Peter Weir.

### La mise en abîme au cinéma

La Nuit américaine de François Truffaut  
 Le Mépris de J.L. Godard  
 Adaptation de Spike Jonze  
 EdTV de Ron Howard  
 Ça tourne à Manhattan de Tom Di Cillo  
 The Player de Robert Altman

## Analyse de séquence : le docu-réalité

Le film s'ouvre comme un documentaire. Le premier plan montre Christof en interview face caméra (1). Il s'adresse au spectateur et cite son émission, le Truman Show, comme la représentation pure de la réalité,

« On en a assez de la pyrotechnie et des effets spéciaux (...) pas de scénario, pas de fiches, Ce n'est pas du Shakespeare, mais c'est authentique. C'est une vie. »

D'emblée, le film est annoncé comme le récit d'une vie, celle de Truman Burbanks. Le plan (2a) montre son visage et révèle la présence de luminophores\* d'un tube cathodique. Cela évoque l'écran de télévision. Un zoom arrière laisse apparaître à la fois la totalité de l'écran et un logo « live » (2b).

Rien n'est laissé au hasard, il s'agit bel et bien d'un reality show. Un intertitre renforce cet effet du réel (3), « Avec Truman Burbanks dans son propre rôle ». Ce qui est à l'image n'est pas un personnage joué par Jim Carrey, mais Truman Burbanks en train de jouer son propre rôle. Il y a confusion entre réel et fiction, Peter Weir bouscule la place du spectateur. Regarde-t-il un film ou une émission de télé-réalité? Les plans (4) et (5) présentent la femme et l'ami de Truman. La fausse épouse affirme ses conditions de vie en ne faisant pas de différence entre vie privée et vie publique. «Ma vie c'est le Truman Show, c'est un style de vie (...) une vie digne». Pour l'ami acteur, une seule chose est sûre : « Tout est vrai, tout est réel, il n'y a aucun trucage, c'est juste contrôlé ».

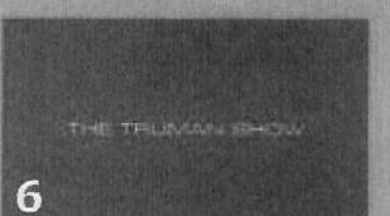
Ces deux discours amènent à la question de l'éthique. Est-il moral qu'une femme soit prête à accepter de montrer dans les moindres détails sa vie privée ? Ou de donner naissance à un bébé avec un homme pour lequel elle n'éprouve aucun sentiment ? Peut-on accepter un monde qui soit sous contrôle ?

Les images sont-elles la représentation de la réalité ?

Le plan (6) «The Truman Show» est-il le titre du film ? Ou celui du show ?

Le montage tend à faire croire que le show existe réellement. A travers son approche documentaire, le film se pose comme une plausible représentation du réel. Mais le plan (7) remet en cause cette idée. Le visage de Truman n'est plus rayé par les luminophores. L'écran de télévision n'est plus. Il s'agit de l'image du film en tant que fiction qui débute. Les propos de Christof sont-ils des mensonges? Le film nous montre-t-il l'histoire d'une vie authentique ? Le film se base sur une confusion entre la réalité et la fiction, comme celle que manifestent les acteurs. Parfois des réalisateurs, sous prétexte de vérité, sont amenés à faire éprouver aux acteurs des sentiments réellement vécus. Or le Truman Show pousse certains phénomènes à leur paroxysme. Le film soulève aussi différentes réflexions sur le pouvoir de l'image et son influence sur notre société : influence de la publicité, atteinte à la vie privée (caméras de surveillance dans les rues, les métros, etc.). Ces questions sont toujours d'actualité.

\* Luminophore est une substance qui lorsqu'elle est bombardée par des électrons, émet de la lumière. C'est ce que l'on voit dans un écran de télévision, et c'est le même principe que les pixels pour un écran plasma ou d'ordinateur.



# Un nouveau commencement

Le Truman Show est une dystopie, c'est à dire un récit de fiction dévoilant une société imaginaire construite dans le but d'empêcher ses membres d'atteindre le bonheur.

Pourtant cette société ne semble pas déranger la femme de Truman. Elle considère sa vie au sein du show comme « une vie bénite ». Mais ce n'est pas le cas pour son époux, il n'a qu'une seule envie, celle de quitter Seahaven. A la fin du film, il parvient à fuir lors d'une scène surréaliste proche des tableaux de Magritte (voir photos ci-dessous). Cette scène marque clairement la limite du show télévisé et, pour la première fois, Truman se rend compte qu'il est dans un monde factice.

Le bateau transperce le ciel comme du carton, Truman ouvre une porte incrustée dans le ciel. Les limites sont atteintes. Autre chose l'attend : l'inconnu d'une nouvelle vie, incertaine, de l'autre côté du dôme. Christof lui offre un ultime choix : rester dans l'univers surprotégé mais contrôlé qu'il lui a créé ou partir à la découverte de ce nouveau monde plein de dangers. Truman choisit de fuir l'irréel pour le réel.



## Pour aller plus loin



### Littérature et Cinéma : La dystopie

Le Meilleur des mondes d'Aldous Huxley (1932)

Fahrenheit 451 de Ray Bradbury (1954),

adapté en 1966 par François Truffaut

1984 de Georges Orwell (1948),

adapté au cinéma en 1984 par Michael Radford

Soleil vert de Harry Harrison (1966), adapté en 1973 par Richard Fleischer

Les androïdes rêvent-ils de moutons électriques? de Phillip K. Dick

(1966), adapté au cinéma par Ridley Scott en 1982. Blade runner

### Autres films traitant de la dystopie

THX 1138 (1971) de Georges Lucas

L'armée des douzes singes de Terry Gilliam (1993)

Inspiré de La jetée de Chris Marker

Bienvenue à Gattaca (1998) d'Andrew Niccol

The Matrix (1999-2003) des frères Wachowski



# DEMANDE DE SUBVENTION 2024

## PROJET EDUCATIF GLOBAL

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1, 10 et 10-1 Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016.

-----  
Cocher les cases correspondant à votre demande :

**Structure : Collège Jean ZAY 31 rue Adolphe DEFRENNE 59160 LOMME**  
**(en partenariat avec les écoles Jean Minet et Léon Blum de Lomme)**

**Nom du projet : Divagation artistique autour de la Mitterie**

**Montant souhaité : 4000,00 €**

Liste des pièces à joindre obligatoirement à ce dossier pour permettre l'étude de votre dossier :

- Attestation d'assurance pour l'année 2024 (pour les associations)
- RIB de la structure
- Le budget prévisionnel DU PROJET daté et signé par le responsable/président
- Bilan d'activité 2023 daté et signé par le président (pour les associations)

### 1- Identification de la structure

#### 1.1 Nom - Dénomination :

**Collège Jean ZAY**  
**31 rue Adolphe DEFRENNE**  
**59160 LOMME**

1.2 Numéro Siret : **195 931 779 00019**

1.2 bis code NAF :

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture :

1.4 Adresse du siège social :

**31 rue Adolphe DEFRENNE**

Code postal : **59160**

Commune : **LOMME** Tel : **03 20 00 54 70**

1.5 Représentant-e légal-e

Nom : **CANON**

Prénom : **Denis**

Fonction : **Chef d'établissement (Principal du collège)**

Téléphone : **06 03 40 09 15**

Courriel : **ce.0593177h@ac-lille.fr**

1.6 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : **MASSON**

Prénom : **Marie**

**BELLEMAND**

**Laurence**

Fonction : **Directrice adjointe chargée de la SEGPA du collège Jean ZAY**

Téléphone **03 20 00 54 70**

Courriel : **marie.masson@ac-lille.fr**

**laurence-mireil.bellemand@ac-lille.fr**



## 2. Bilan financier (pour les associations)

Nom de l'association « \_\_\_\_\_ »

Année 2023 ou exercice du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2023

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
<b>60 - Achats</b>	0	<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	
Achats matières et fournitures		<b>73 - Concours publics</b>	
Autres fournitures		<b>74 - Subventions d'exploitation 1</b>	0
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
<b>61 - Services extérieurs</b>	0		
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation		Conseil-s Départemental (aux) :	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	0		
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	
Publicité, publication			
Déplacements, missions			
Services bancaires, autres			
<b>63 - Impôts et taxes</b>	0		
Impôts et taxes sur rémunération		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
Autres impôts et taxes		Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
<b>64 - Charges de personnel</b>	0		
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	0
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
<b>66 - Charges financières</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
<b>68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements</b>		<b>78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</b>	
<b>69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés</b>		<b>79 - Transfert de charges</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES HORS CVN</b>	0	<b>TOTAL DES PRODUITS HORS CVN</b>	0
Excédent (bénéfice)		Insuffisance (déficit)	
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)</b>			
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
<b>TOTAL DONT CVN</b>		<b>TOTAL DONT CVN</b>	
<b>SOLDE DES COMPTES BANCAIRES en fin d'exercice comptable</b>			
	Compte courant	€	
	Livret	€	
	Caisse	€	

Nom du Signataire :

Qualité :

Date :

Signature :

L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

### 3. Budget prévisionnel du projet :

## « Divagation artistique autour de la MITTERIE »

Structure / association : « Collège Jean ZAY de Lomme »

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
<b>60 - Achats</b>	0	<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	
Achats matières et fournitures	950,00 €	<b>73 - Concours publics</b>	
Autres fournitures		<b>74 - Subventions d'exploitation 2</b>	0
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
<b>61 - Services extérieurs</b>	0		
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	0	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions	72,00 €	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres		Ville de Lomme (PAA du PEG)	4000,00 €
<b>63 - Impôts et taxes</b>	0		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
<b>64 - Charges de personnel</b>	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels (intervenants ext.)	4388,00 €	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics : collège Jean ZAY	500,00 €
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	0
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
<b>66 - Charges financières</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
<b>68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements</b>		<b>78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</b>	
<b>69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés</b>		<b>79 - Transfert de charges</b>	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTÉES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement		Foyer socio-éducatif du collège Jean ZAY	510,00 €
Frais financiers		Coopérative Ecole Jean Minet + Coopérative Ecole Léon Blum	400,00 €
autres			
<b>TOTAL DES CHARGES HORS CVN</b>	0	<b>TOTAL DES PRODUITS HORS CVN</b>	0
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)</b>			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
<b>TOTAL DONT CVN</b>	5410,00 €	<b>TOTAL DONT CVN</b>	5410,00 €

Nom du Signataire : CANON Denis

Qualité : Chef d'établissement

Date : 18/04/2024

Signature :




1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

**COLLÈGE JEAN ZAY**  
 31, Rue A. Defrenne  
 59160 LOMME  
 Tél. 03 20 00 54 70  
 Fax 03 20 00 54 71



## 4. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom et prénom) : **CANON Denis**

Représentant(e) légal(e) de l'association/structure : **Collège Jean ZAY 31 rue Adolphe DEFRENNE 59160 LOMME**

*Pour les associations, si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci (3).*

### Déclare :

- que l'association/structure est à jour de ses obligations administratives (4), comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- que l'association/structure souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- que l'association/structure respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association/structure a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) (5)

inférieur ou égal à 500 000 €

supérieur à 500 000 €

- demander une subvention de **4000,00 €** au titre des appels à projet « Projet Educatif Global 2024 »

- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.

=> Joindre un RIB

Fait, le 18/04/2024

À Lomme

Signature

**COLLÈGE JEAN ZAY**  
31, Rue A. Defrenne  
59160 LOMME  
Tél. 03 20 00 54 70  
Fax 03 20 00 54 71



3 : "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

4 : Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

5 : Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.

PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB							
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB		Domiciliation		
10071	59000	00001003938	25		TPUILLE		
Identifiant international de compte bancaire - IBAN							
IBAN (International Bank Account Number)							
							BIC (Bank Identifier Code)
FR76	1007	1590	0000	0010	0393	825	TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :

COLLEGE JEAN ZAY

N° SIRET  
195 932 779 00019

COLLÈGE JEAN ZAY

31, Rue A. Defrenne  
59160 LOMME  
Tél. 03 20 00 54 70

PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB							
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB		Domiciliation		
10071	59000	00001003938	25		TPUILLE		
Identifiant international de compte bancaire - IBAN							
IBAN (International Bank Account Number)							
							BIC (Bank Identifier Code)
FR76	1007	1590	0000	0010	0393	825	TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :

COLLEGE JEAN ZAY

N° SIRET  
195 932 779 00019

COLLÈGE JEAN ZAY

31, Rue A. Defrenne  
59160 LOMME  
Tél. 03 20 00 54 70

PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB							
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB		Domiciliation		
10071	59000	00001003938	25		TPUILLE		
Identifiant international de compte bancaire - IBAN							
IBAN (International Bank Account Number)							
							BIC (Bank Identifier Code)
FR76	1007	1590	0000	0010	0393	825	TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :

COLLEGE JEAN ZAY

N° SIRET  
195 932 779 00019

COLLÈGE JEAN ZAY

31, Rue A. Defrenne  
59160 LOMME  
Tél. 03 20 00 54 70

# DEMANDE DE SUBVENTION 2024

## PROJET EDUCATIF GLOBAL

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1, 10 et 10-1 Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016.

-----  
Cocher les cases correspondant à votre demande :

**Structure :** Collège Jean ZAY 31 rue Adolphe DEFRENNE 59160 LOMME

**Nom du projet :** Mise en œuvre de la Webradio au collège Jean ZAY

**Montant souhaité :** 2500,00 €

Liste des pièces à joindre obligatoirement à ce dossier pour permettre l'étude de votre dossier :

- Attestation d'assurance pour l'année 2024 (pour les associations)
- RIB de la structure
- Le budget prévisionnel DU PROJET **daté et signé par le responsable/président**
- Bilan d'activité 2023 **daté et signé par le président** (pour les associations)
- 

### 1- Identification de la structure

#### 1.1 Nom - Dénomination :

Collège Jean ZAY  
31 rue Adolphe DEFRENNE  
59160 LOMME

1.2 Numéro Siret : 195 931 779 00019

1.2 bis code NAF :

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture :

1.4 Adresse du siège social :

31 rue Adolphe DEFRENNE

Code postal : 59160

Commune : LOMME Tel : 03 20 00 54 70

#### 1.5 Représentant-e légal-e

Nom : CANON

Prénom : Denis

Fonction : Chef d'établissement (Principal du collège)

Téléphone : 06 03 40 09 15

Courriel : ce.0593177h@ac-lille.fr

1.6 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : MOREL

Prénom : Marie

Fonction : Directrice adjointe chargée de la SEGPA du collège Jean ZAY

Téléphone : 06 18 16 24 96

Courriel : marie.morel@ac-lille.fr

## 2. Bilan financier (pour les associations)

Nom de l'association « \_\_\_\_\_ »

Année 2023 ou exercice du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 aout 2023

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
<b>60 - Achats</b>	0	<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	
Achats matières et fournitures		<b>73 - Concours publics</b>	
Autres fournitures		<b>74 - Subventions d'exploitation 1</b>	0
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
<b>61 - Services extérieurs</b>	0		
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	0	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	
Services bancaires, autres			
<b>63 - Impôts et taxes</b>	0		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
<b>64 - Charges de personnel</b>	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	0
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
<b>66 - Charges financières</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
<b>68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements</b>		<b>78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</b>	
<b>69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés</b>		<b>79 - Transfert de charges</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES HORS CVN</b>	0	<b>TOTAL DES PRODUITS HORS CVN</b>	0
Excédent (bénéfice)		Insuffisance (déficit)	
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)</b>			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
<b>TOTAL DONT CVN</b>		<b>TOTAL DONT CVN</b>	
<b>SOLDE DES COMPTES BANCAIRES en fin d'exercice comptable</b>			
	Compte courant	€	
	Livret	€	
	Caisse	€	

Nom du Signataire :

Qualité :

Date :

Signature :

L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

### 3. Budget prévisionnel du projet :

#### « Mise en œuvre de la WEBRADIO au collège Jean ZAY »

#### Structure / association : « Collège Jean ZAY de Lomme »



CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
<b>CHARGES DIRECTES</b>		<b>RESSOURCES DIRECTES</b>	
<b>60 - Achats</b>	0	<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	
Achats matières et fournitures	1413,00 €	<b>73 - Concours publics</b>	
Autres fournitures		<b>74 - Subventions d'exploitation 2</b>	0
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
<b>61 - Services extérieurs</b>	0		
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	0	Conseil-s Départemental (aux) : PEDC 2024-2025	500,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres		Ville de Lomme (PAA du PEG)	2500,00 €
<b>63 - Impôts et taxes</b>	0		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
<b>64 - Charges de personnel</b>	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels (intervenants ext.)	3500,00 €	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics : collège Jean ZAY	1000,00 €
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	0
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
<b>66 - Charges financières</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
<b>68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements</b>		<b>78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</b>	
<b>69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés</b>		<b>79 - Transfert de charges</b>	
<b>CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET</b>		<b>RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET</b>	
<b>Charges fixes de fonctionnement</b>		Foyer socio-éducatif du collège Jean ZAY	500,00 €
<b>Frais financiers autres</b>		Association des Parents d'élèves du collège Jean ZAY	413,00 €
<b>TOTAL DES CHARGES HORS CVN</b>	0	<b>TOTAL DES PRODUITS HORS CVN</b>	0
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)</b>			
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
<b>TOTAL DONT CVN</b>	4913,00 €	<b>TOTAL DONT CVN</b>	4913,00 €

Nom du Signataire : CANON Denis

Qualité : Chef d'établissement

Date : 18/04/2024

Signature :

1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

**COLLÈGE JEAN ZAY**  
 31, Rue A. Defrenne  
 59160 LOMME  
 Tél. 03 20 00 54 70  
 Fax 03 20 00 54 71

## 4. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom et prénom) : **CANON Denis**

Représentant(e) légal(e) de l'association/structure : **Collège Jean ZAY 31 rue Adolphe DEFRENNE 59160 LOMME**

*Pour les associations, si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci (3).*

### Déclare :

- que l'association/structure est à jour de ses obligations administratives (4), comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- que l'association/structure souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- que l'association/structure respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association/structure a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) (5)

inférieur ou égal à 500 000 €

supérieur à 500 000 €

- demander une subvention de **2500,00 €** au titre des appels à projet « Projet Educatif Global 2024 »
- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.

=> Joindre un RIB

Fait, le 18/04/2024

À Lomme

Signature

**COLLÈGE JEAN ZAY**  
31, Rue A. Defrenne  
59160 LOMME  
Tél. 03 20 00 54 70  
Fax 03 20 00 54 71



3 : "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

4 : Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

5 : Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.



PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB				
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
10071	59000	00001003938	25	TPILLE

Identifiant international de compte bancaire - IBAN

IBAN (International Bank Account Number)							
							BIC (Bank Identifier Code)
FR76	1007	1590	0000	0010	0393	825	TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :

COLLEGE JEAN ZAY

N° SIRET  
195 932 779 00079

COLLÈGE JEAN ZAY

31, Rue A. Defrenne  
59160 LOMME  
Tél. 03 20 00 54 70

PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB				
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
10071	59000	00001003938	25	TPILLE

Identifiant international de compte bancaire - IBAN

IBAN (International Bank Account Number)							
							BIC (Bank Identifier Code)
FR76	1007	1590	0000	0010	0393	825	TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :

COLLEGE JEAN ZAY

N° SIRET  
195 932 779 00079

COLLÈGE JEAN ZAY

31, Rue A. Defrenne  
59160 LOMME  
Tél. 03 20 00 54 70

PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB				
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
10071	59000	00001003938	25	TPILLE

Identifiant international de compte bancaire - IBAN

IBAN (International Bank Account Number)							
							BIC (Bank Identifier Code)
FR76	1007	1590	0000	0010	0393	825	TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :

COLLEGE JEAN ZAY

N° SIRET  
195 932 779 00079

COLLÈGE JEAN ZAY

31, Rue A. Defrenne  
59160 LOMME  
Tél. 03 20 00 54 70

# DEMANDE DE SUBVENTION APPEL A PROJET 2024 ASSOCIATION HORS SPORT

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1, 10 et 10-1 Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016.

Ce formulaire est à envoyer à : [vieassociative@mairie-lomme.fr](mailto:vieassociative@mairie-lomme.fr) ou à envoyer/déposer au : Pôle Associatif Michelet, 112 rue du XXème siècle 59160 Lomme (demande de subvention),

Cocher les cases correspondant à votre demande :

FREQUENCE - RECURRENCE	
	<input type="radio"/> PREMIERE DEMANDE  <input checked="" type="radio"/> RENOUELEMENT
<p>Association :</p> <p>Montant souhaité :</p>	<p><i>Collège Guy Rollet</i> <i>58ter avenue R. Salengro</i> <i>59160 LOMME</i></p>

Liste des pièces à joindre obligatoirement à ce dossier pour permettre l'étude de votre dossier :

- Attestation d'assurance pour l'année 2024,
- RIB de l'association,
- Bilan financier 2023 et budget prévisionnel DU PROJET sont contenus dans le dossier. **Ils doivent être datés et signés par le président** (ou par son représentant ; joindre la délégation de signature)
- Bilan d'activité 2023
- Le bilan quantitatif et qualitatif joint à cette demande, en cas de renouvellement d'appel à projet.

Liste des pièces à joindre obligatoirement si c'est votre première demande (fonctionnement ou appel à projet) :

- Statuts signés et datés,
- Procès-Verbal de la dernière Assemblée Générale 2023,
- Avis de situation Sirene
- Liste des membres du bureau et du Conseil d'Administration

Pour les nouvelles demandes :

- Récépissé de préfecture
- Procès-verbal d'Assemblée Générale constitutive
- Publication au Journal Officiel

# 1- Identification de l'Association

1.1 Nom - Dénomination :

Collège Guy Mollet

Site web : lomme

Site web :

collège-guy-mollet-lille.59.ac-lille

1.2 Numéro Siret : 19594523300011

1.2 bis code NAF :

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture :

1.4 Adresse du siège social :

58 bis Avenue Roger Salengro

Code postal : 59160

Commune : Lomme

1.5 Représentant-e légal-e

Nom : CANON

Prénom : Denis

Fonction : Principal

Téléphone : 06 03 60 09 15

Courriel : principal.0594523w@ac-lille.fr

1.6 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : BOULONNE

Prénom : Karine

Fonction : Principale adjointe

Téléphone : 06 08 36 84 73

Courriel : karine.boulonne@ac-lille.fr

## 2. Relations avec l'administration

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ? oui  non

Si oui, merci de préciser : EPLE

Type d'agrément :

attribué par

en date du :

EPLE

Education Nationale

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui  non

Si oui, date de publication au Journal Officiel :

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? oui  non

### 3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)

.....

.....

.....

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales : NON  OUI  Si oui, lesquelles?

.....

.....

### 4. Moyens humains mobilisés pour votre projet

Nombre de bénévoles : Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée		
Nombre de volontaires : Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)		
Nombre total de salariés :		
Dont nombre d'emplois aidés		
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)		
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique		
		Au 31 décembre 2023 ou fin de saison
NOMBRE D'ADHERENTS Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association	LOMMOIS : LILLOIS / HELLEMMOIS : EXTERIEURS :	
NOMBRE D'ADHERENTS	Moins de 18 ans : Plus de 18 ans :	
REPARTITION HOMME / FEMME	Femme : Homme :	
Montant de la cotisation en Euros, par an :	Lommois : Lillois / Hellemmois : Extérieurs : Autre type d'adhésion :	

## 5. Bilan financier de l'association : « \_\_\_\_\_ »

Année 2023 ou exercice du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 aout 2023

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
<b>CHARGES DIRECTES</b>		<b>RESSOURCES DIRECTES</b>	
<b>60 - Achats</b>	0	<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	
Achats matières et fournitures		<b>73 - Concours publics</b>	
Autres fournitures		<b>74 - Subventions d'exploitation 1</b>	0
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
<b>61 - Services extérieurs</b>	0		
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	0	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	
Services bancaires, autres			
<b>63 - Impôts et taxes</b>	0		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
<b>64 - Charges de personnel</b>	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	0
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
<b>66 - Charges financières</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
<b>68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements</b>		<b>78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</b>	
<b>69 - Impôt sur les bénéficiaires (IS); Participation des salariés</b>		<b>79 - Transfert de charges</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES HORS CVN</b>	<b>0</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS HORS CVN</b>	<b>0</b>
Excédent (bénéfice)		Insuffisance (déficit)	
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)</b>			
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
<b>TOTAL DONT CVN</b>		<b>TOTAL DONT CVN</b>	
<b>SOLDE DES COMPTES BANCAIRES en fin d'exercice comptable</b>			
	Compte courant	€	
	Livret	€	
	Caisse	€	

Nom du Signataire :

Qualité :

Date :

Signature :

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

**Etat de la trésorerie :**

Il s'agit de présenter l'état de la trésorerie, justifier des excédents, démontrer la capacité d'autofinancement de l'association et la gestion budgétaire saine. Ne pourront être financés que les associations dont les réserves financières sont inférieures à 3 fois ses besoins annuels (sauf projet ou action à financer nécessitant un budget conséquent) :

--

Aides financières sollicitées à d'autres organismes pour ce projet:

Métropole Européenne de Lille (M.E.L.)	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>
Conseil Général du Nord	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>
Conseil Régional Hauts-De-France	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>

Avez-vous entrepris des démarches auprès de partenaires privés ?  Oui  Non

Si oui lesquels ?

Montant aide financière et Montant aide matérielle obtenus ou en cours d'obtention :

Nom	Montant de l'aide financière	Montant de l'aide matérielle

**6. Appel à projet - Objet de la demande**

Objectifs :

Fab'lab
---------

Description :

Compléter le matériel numérique (imprimante 3D notamment) Sensibiliser les élèves aux métiers technologiques et numériques Sensibiliser les élèves des écoles élémentaires
--



Evaluation / indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus (par exemple, nombre de d'adhérents, équilibre budgétaire, mobilisation de bénévoles, etc.) :

- Nombre d'élèves impliqués
- Qualité des produits finis
- Nombre de disciplines touchées : comme pour la webradio, l'outil technologique peut à terme être utilisé par tous

Lieu(x) concerné(s) par l'appel à projet (ville, quartier, lieu):

Détailler : Collège Guy Rollet  
CDI et salle de technologie

Moyens matériels et humains (prêt de matériel, salle, nombre de bénévoles mobilisés) sollicités ou qui le seront :

- Salle du collège et matériel déjà à notre disposition
- 3 personnels formés : Professeur documentaliste, AED TICE  
Professeur de technologie

Votre projet a-t-il un caractère innovant ? Si oui, pourquoi ?

Permettre aux élèves de passer de la théorie à la pratique, de réaliser ce qu'ils imaginent, d'aller à la rencontre d'élèves plus jeunes pour les sensibiliser aux nouvelles technologies

Votre projet est-il accessible aux publics en situation de handicap et/ou lutte-t-il contre les discriminations ? Si oui, comment ?

Il est accessible à tous les élèves de toutes les classes, donc aux élèves en situation de handicap scolarisés au collège

Votre projet implique-t-il des habitantes ou habitants de Lomme ? Si oui, comment ?

Une grande partie de nos élèves habitent Lomme

Votre projet propose-t-il des actions éducatives à destination des élèves du 1<sup>er</sup> degré, sur les temps scolaires, périscolaires ou extra-scolaires ? Si oui, comment ?

L'achat de valises pédagogiques doit permettre d'aller à la rencontre des élèves du 1<sup>er</sup> degré afin de mener des actions de sensibilisation à la technologie

Votre projet est-il spécifique pour un type de bénéficiaires ? Si oui, lequel ?

/

## 7. Engagement auprès de la commune

L'association a-t-elle participé à la vie de la commune au cours de l'année écoulée ?

Vie Locale	Forum des associations en 2023	
	Réunion du Collectif Associatif le 23 septembre 2023	
	Parcours éducatifs	
	Manifestations patriotiques	oui
	Autres	
Animation	Carnaval	
	Estivales	
	Marché de Noël	
	Événement Solidaire	oui
	Autres / à l'initiative de l'association (préciser) Semaine de l'Éducation / Eco Délégués	oui

## 8. Développement durable

« Intégrer à l'appel à projet des actions en faveur du développement durable ou en faveur de la transition écologique : par exemple, mobilité douce, tri sélectif, achat durable, vérification des charges fonctionnelles des locaux utilisés, etc. ».

Détaillez comment votre association participe à cette action :

Notre établissement bénéficie du label E3D  
Des actions sont menées pour lutter contre le gaspillage alimentaire  
pour développer les mobilités actives.  
Nous privilégions les achats de matériel reconditionné

## 9. Fonctionnement régulier et démocratique

- Nombre de réunion du Conseil d'Administration en 2023: 5
- Assemblée Générale réalisée le : /
- Nombre d'adhérents présents à l'Assemblée Générale : (..... % du nombre total des adhérents)
- Nombre de réunion du Bureau de l'association :
- Politique de formation :

**10. Budget prévisionnel de l'association « Collège Guy Rollet »**  
**Intitulé du projet : « FAB LAB »**

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
<b>CHARGES DIRECTES</b>		<b>RESSOURCES DIRECTES</b>	
60 - Achats	0	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures		73 - Concours publics	
Autres fournitures	2500	74 - Subventions d'exploitation 2	0
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	0		
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs	0	Conseil-s Départemental (aux) :	464
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres		Ville de Lomme	2036
63 - Impôts et taxes	0		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	0
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
<b>CHARGES INDIRECTES RÉPARTIES AFFECTÉES AU PROJET</b>		<b>RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES AU PROJET</b>	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
autres			
<b>TOTAL DES CHARGES HORS CVN</b>	<b>0</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS HORS CVN</b>	<b>0</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)</b>			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
<b>TOTAL DONT CVN</b>	<b>2500</b>	<b>TOTAL DONT CVN</b>	<b>2500</b>

Nom du Signataire : CANON Denis

Qualité : Principal

Date :

Signature :

1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

## 9. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom et prénom) ..... CANON Denis .....

Représentant(e) légal(e) de l'association : Collège Guy Mollet

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci (8).

### Déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives (9), comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) (10)

inférieur ou égal à 500 000 €

supérieur à 500 000 €

- demander une subvention de : 2036 € au titre des appels à projet 2024

- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.

=> Joindre un RIB

Fait, le Lomme .....

A 15 avril 2024

Signature



**COLLEGE GUY MOLLET**  
58 Ter Avenue Roger Salengro  
59160 LOMME  
Tél. 03 20 92 03 07  
Fax 03 20 93 27 81

denis CANON

8 : "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

9 : Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

10 : Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.

TRESOR PUBLIC

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB				
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
10071	59000	00001017987	73	TPILLE

Identifiant international de compte bancaire - IBAN

IBAN (International Bank Account Number)							BIC (Bank Identifier Code)
FR76	1007	1590	0000	0010	1798	773	TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :

CLG GUY MOLLET

TRESOR PUBLIC

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB				
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
10071	59000	00001017987	73	TPILLE

Identifiant international de compte bancaire - IBAN

IBAN (International Bank Account Number)							BIC (Bank Identifier Code)
FR76	1007	1590	0000	0010	1798	773	TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :

CLG GUY MOLLET

TRESOR PUBLIC

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB				
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
10071	59000	00001017987	73	TPILLE

Identifiant international de compte bancaire - IBAN

IBAN (International Bank Account Number)							BIC (Bank Identifier Code)
FR76	1007	1590	0000	0010	1798	773	TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :

CLG GUY MOLLET



# DEMANDE DE SUBVENTION 2024 PROJET EDUCATIF GLOBAL

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1, 10 et 10-1 Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016.

Cocher les cases correspondant à votre demande :

Structure :	collège Jean Jaurès de Lomme
Nom du projet :	"projet vélo"
Montant souhaité :	800€

Liste des pièces à joindre obligatoirement à ce dossier pour permettre l'étude de votre dossier :

- Attestation d'assurance pour l'année 2024 (pour les associations)
- RIB de la structure
- Le budget prévisionnel DU PROJET daté et signé par le responsable/président
- Bilan d'activité 2023 daté et signé par le président (pour les associations)
- 

## 1- Identification de la structure

1.1 Nom - Dénomination :

collège Jean Jaurès de Lomme

1.2 Numéro Siret : 1959 0131 9000 16

1.2 bis code NAF :

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture :

1.4 Adresse du siège social :

1 rue de la paix du 8 mai 1945

Code postal : 59160 Commune : Lomme

1.5 Représentant-e légal-e

Nom : Devinaux Prénom : Isabelle

Fonction : principale

Téléphone : 03 20 17 07 57 Courriel : ce.0590131x@ac-pilb.fr

1.6 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : / Prénom : /

Fonction : /

Téléphone : / Courriel : /

## 2. Bilan financier (pour les associations)

Nom de l'association « \_\_\_\_\_ »

Année 2023 ou exercice du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 aout 2023

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
<b>CHARGES DIRECTES</b>		<b>RESSOURCES DIRECTES</b>	
60 - Achats	0	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures		73 - Concours publics	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation 1	0
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	0		
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs	0	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	
Services bancaires, autres			
63 - Impôts et taxes	0		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	0
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
<b>TOTAL DES CHARGES HORS CVN</b>	<b>0</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS HORS CVN</b>	<b>0</b>
Excédent (bénéfice)		Insuffisance (déficit)	
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)</b>			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
<b>TOTAL DONT CVN</b>		<b>TOTAL DONT CVN</b>	
<b>SOLDE DES COMPTES BANCAIRES en fin d'exercice comptable</b>			
	Compte courant	€	
	Livret	€	
	Caisse	€	

Nom du Signataire :

Qualité :

Date :

Signature :

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs


**3. Budget prévisionnel du projet « Projet Volo »**  
**Structure / association : « Collège Jean Jaurès de Lomme »**

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
60 - Achats		0	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		
Achats matières et fournitures		350€	73 - Concours publics		
Autres fournitures <i>alimentaires</i>		950€	74 - Subventions d'exploitation 2		0
			Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page		
61 - Services extérieurs		0			
Locations		1334€			
Entretien et réparation					
Assurance			Conseil-s Régional(aux) :		
Documentation					
62 - Autres services extérieurs		0	Conseil-s Départemental (aux) : <i>ATI</i>		1000€
Rémunérations intermédiaires et honoraires					
Publicité, publication					
Déplacements, missions			Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:		
Services bancaires, autres			Ville de Lomme		
63 - Impôts et taxes		0			
Impôts et taxes sur rémunération					
Autres impôts et taxes			Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :		
64 - Charges de personnel		0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)		
Rémunération des personnels			L'agence de services et de paiement (emplois aidés)		
Charges sociales			Autres établissements publics		
Autres charges de personnel			Aides privées (fondation)		
65 - Autres charges de gestion courante			75 - Autres produits de gestion courante		0
			756. Cotisations		
			758. Dons manuels - Mécénat		
66 - Charges financières			76 - Produits financiers		
67 - Charges exceptionnelles			77 - Produits exceptionnels		
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements			78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés			79 - Transfert de charges		
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET			RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET		
Charges fixes de fonctionnement			<i>FSE du collège Jean Jaurès</i>		1334€
Frais financiers					
autres					
TOTAL DES CHARGES HORS CVN		0	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN		0
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)</b>					
86 - Emplois des contributions volontaires en nature			87 - Contributions volontaires en nature		
860 - Secours en nature			870 - Dons en nature		
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services			871 - Prestations en nature		
862 - Prestations					
864 - Personnel bénévole			875 - Bénévolat		
TOTAL DONT CVN		1934€	TOTAL DONT CVN		1934€

Nom du Signataire : *DEVINEAU*

Qualité : *Principale*

Date : *18/04/2024*

Signature :  **COLLÈGE JEAN JAURÈS**  
 1, rue de la Paix du 8 Mai 1945  
 59160 LOMME  
 Tél. : 03 20 17 07 57

1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.  
 2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

#### 4. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom et prénom) De Vigneau Isabelle

Représentant(e) légal(e) de l'association/structure : collège Jean Jaurès - Lomme

Pour les associations, si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci (3).

Déclare :

- que l'association/structure est à jour de ses obligations administratives (4), comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- que l'association/structure souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- que l'association/structure respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association/structure a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) (5)

inférieur ou égal à 500 000 €

supérieur à 500 000 €

- demander une subvention de : 800 € au titre des appels à projet « Projet Educatif Global 2024 »

- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.

=> Joindre un RIB

Fait, le 18/04/2024 à Lomme

Signature

  
**COLLÈGE JEAN JAURÈS**  
1, rue de la Paix du 8 Mai 1945  
59160 LOMME  
Tél. : 03 20 17 07 57

3 : "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

4 : Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

5 : Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.

TRESOR PUBLIC

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB							
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation			
10071	59000	00001018075	03	TPLILLE			
Identifiant international de compte bancaire - IBAN							
IBAN (International Bank Account Number)							
						BIC (Bank Identifier Code)	
FR76	1007	1590	0000	0010	1807	503	TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :

COLLEGE JEAN JAURES

TRESOR PUBLIC

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB							
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation			
10071	59000	00001018075	03	TPLILLE			
Identifiant international de compte bancaire - IBAN							
IBAN (International Bank Account Number)							
						BIC (Bank Identifier Code)	
FR76	1007	1590	0000	0010	1807	503	TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :

COLLEGE JEAN JAURES





Certificat d'inscription  
au Répertoire des Entreprises et des Établissements (SIRENE)



6VV7 003007 001007  
STING\_SIR\_CERT  
CI 180166-00000057

COLLEGE JEAN JAURES  
1 RUE DE LA PAIX DU 8 MAI 1945  
LOMME  
59160 LILLE  
FRANCE

Service Info Sirene  
0972 72 6000 (prix d'un appel local)

A la date du 23/01/2024

**Description de l'entreprise ou de l'organisme**

Identifiant SIREN	195 901 319
Identifiant SIRET du siège	195 901 319 00010
Désignation	COLLEGE JEAN JAURES
Sigle	
Catégorie juridique	7331 Établissement public local d'enseignement
Activité Principale Exercée (APE)	8531Z Enseignement secondaire général
Date de prise d'activité	01/05/1965

**Description de l'établissement concerné**

Identifiant SIRET	195 901 319 00010	Statut : Siège et établissement principal
Adresse	LOMME 1 RUE DE LA PAIX DU 8 MAI 1945  59160 LILLE	
Enseigne		
Activité Principale Exercée (APE)	8531Z Enseignement secondaire général	
Date de prise d'activité	01/03/1983	
Effectif salarié à la prise d'activité	Non renseigné	

**Mise à jour effectuée**

Événement	modification de données d'identification au répertoire Siren
Date de l'événement	22/01/2024
Référence : déclaration n°	D45109240038
	Transmise par INSEE CENTRE-VAL DE LOIRE

**Attention** : conservez précieusement ce document. Aucun duplicata ne pourra être délivré.

# DEMANDE DE SUBVENTION 2024 PROJET EDUCATIF GLOBAL

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1, 10 et 10-1 Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016.

Cocher les cases correspondant à votre demande :

Structure :	DENIER DES ECOLES LAIQUES DE LOMME
Nom du projet :	CLASSES CIVIQUES
Montant souhaité :	2 778,00

Liste des pièces à joindre obligatoirement à ce dossier pour permettre l'étude de votre dossier :

- Attestation d'assurance pour l'année 2024 (pour les associations)
- RIB de la structure
- Le budget prévisionnel DU PROJET daté et signé par le responsable/président
- Bilan d'activité 2023 daté et signé par le président (pour les associations)

## 1- Identification de la structure

1.1 Nom - Dénomination :

.....DENIER DES ECOLES LAIQUES DE LOMME.....

1.2 Numéro Siret : 43765471800018

1.2 bis code NAF : 913 E

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture : W595004997

1.4 Adresse du siège social :

.....Mairie de Ville ..... 72 Av. de la République ..... LOMME 59160

Code postal : ..... Commune : .....

1.5 Représentant-e légal-e

Nom : ..... LEPOT ..... Prénom : ..... Chantal .....

Fonction : ..... Présidente .....

Téléphone : ..... Courriel : ..... denier.de.lomme@laposte.net

1.6 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

## 2. Bilan financier (pour les associations)

Nom de l'association « \_\_\_\_\_ »

Année 2023 ou exercice du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2023

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
<b>CHARGES DIRECTES</b>		<b>RESSOURCES DIRECTES</b>	
<b>60 - Achats</b>	0	<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	
Achats matières et fournitures		<b>73 - Concours publics</b>	
Autres fournitures		<b>74 - Subventions d'exploitation 1</b>	0
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
<b>61 - Services extérieurs</b>	0		
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	0	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations Intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	
Services bancaires, autres			
<b>63 - Impôts et taxes</b>	0		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
<b>64 - Charges de personnel</b>	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	0
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
<b>66 - Charges financières</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
<b>68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements</b>		<b>78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</b>	
<b>69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés</b>		<b>79 - Transfert de charges</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES HORS CVN</b>	0	<b>TOTAL DES PRODUITS HORS CVN</b>	0
Excédent (bénéfice)		Insuffisance (déficit)	
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)</b>			
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
<b>TOTAL DONT CVN</b>		<b>TOTAL DONT CVN</b>	
<b>SOLDE DES COMPTES BANCAIRES en fin d'exercice comptable</b>			
	Compte courant	€	
	Livret	€	
	Caisse	€	

Nom du Signataire :

Qualité :

Date :

Signature :

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

**3. Budget prévisionnel du projet « Classes Civiques »**  
**Structure / association : « Danier des Ecoles Civiques de Lomme »**

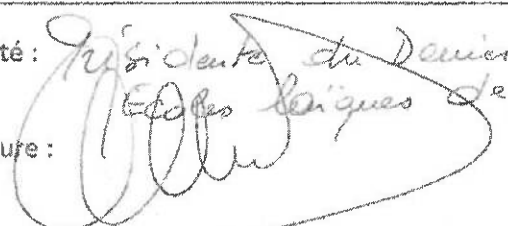
CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
60 - Achats		0	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		
Achats matières et fournitures			73 - Concours publics		
Autres fournitures			74 - Subventions d'exploitation 2		0
			Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page		
61 - Services extérieurs		0			
Locations					
Entretien et réparation					
Assurance			Conseil-s Régional(aux) :		
Documentation					
62 - Autres services extérieurs		0	Conseil-s Départemental (aux) :		
Rémunérations intermédiaires et honoraires		2378,00			
Publicité, publication					
Déplacements, missions			Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:		
Services bancaires, autres			Ville de Lomme		2778,00
63 - Impôts et taxes		0			
Impôts et taxes sur rémunération					
Autres impôts et taxes			Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :		
64 - Charges de personnel		0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)		
Rémunération des personnels			L'agence de services et de paiement (emplois aidés)		
Charges sociales			Autres établissements publics		
Autres charges de personnel			Aides privées (fondation)		
65 - Autres charges de gestion courante			75 - Autres produits de gestion courante		0
			756. Cotisations		
			758. Dons manuels - Mécénat		
66 - Charges financières			76 - Produits financiers		
67 - Charges exceptionnelles			77 - Produits exceptionnels		
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements			78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés			79 - Transfert de charges		
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET			RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET		
Charges fixes de fonctionnement					
Frais financiers autres					
TOTAL DES CHARGES HORS CVN		2778,00	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN		2778,00
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)</b>					
86 - Emplois des contributions volontaires en nature			87 - Contributions volontaires en nature		
860 - Secours en nature			870 - Dons en nature		
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services			871 - Prestations en nature		
862 - Prestations					
864 - Personnel bénévole			875 - Bénévolat		
TOTAL DONT CVN			TOTAL DONT CVN		

Nom du Signataire : LEPOT Chantal

Qualité : Présidente du Danier des Ecoles Civiques de Lomme

Date :

Signature :



1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

#### 4. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom et prénom) ..... LEPOT Chantal .....

Représentant(e) légal(e) de l'association/structure : Denier des Ecoles laïques de Lomme

Pour les associations, si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci (3).

Déclare :

- que l'association/structure est à jour de ses obligations administratives (4), comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- que l'association/structure souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- que l'association/structure respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association/structure a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) (5)

Inférieur ou égal à 500 000 €

Supérieur à 500 000 €

- demander une subvention de : 2778,00 € au titre des appels à projet « Projet Educatif Global 2024 »
- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.

=> Joindre un RIB

Fait, le 18 Avril 2024 à Lomme

Signature

Denier des Ecoles Laïques de Lomme  
1 rue Emile Zola  
59160 LOMME

3 : "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

4 : Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

5 : Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.



## DEMANDE DE SUBVENTION 2024 PROJET EDUCATIF GLOBAL

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1, 10 et 10-1 Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016.

Cocher les cases correspondant à votre demande :

Structure :	École maternelle Defrenne
Nom du projet :	Associer les parents à l'éveil des tout-petits
Montant souhaité :	1500 €

Liste des pièces à joindre obligatoirement à ce dossier pour permettre l'étude de votre dossier :

- Attestation d'assurance pour l'année 2024 (pour les associations)
- RIB de la structure
- Le budget prévisionnel DU PROJET daté et signé par le responsable/président
- Bilan d'activité 2023 daté et signé par le président (pour les associations)

### 1- Identification de la structure

#### 1.1 Nom - Dénomination :

École maternelle Defrenne

1.2 Numéro Siret : 215 903 550 000 89

1.2 bis code NAF : /

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture :

1.4 Adresse du siège social :

51 rue Defrenne

Code postal : 59160 Commune : Lomme

1.5 Représentant-e légal-e

Nom : Boulet Prénom : Marion

Fonction : Directrice

Téléphone : 03 20 92 48 27 Courriel : ce.0594453.v@ac-lille.fr

1.6 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

3. Budget prévisionnel du projet « Associer les parents à l'éveil des  
 Structure / association : « École Dehenné » TPS.

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
60 - Achats		0	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		
Achats matières et fournitures			73 - Concours publics		
Autres fournitures			74 - Subventions d'exploitation 2		0
			Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page		
61 - Services extérieurs		0			
Locations					
Entretien et réparation					
Assurance			Conseil-s Régional(aux)		
Documentation					
62 - Autres services extérieurs		0	Conseil-s Départemental (aux)		
Rémunérations intermédiaires et honoraires					
Publicité, publication					
Déplacements, missions			Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:		
Services bancaires, autres			Ville de Lomme		1500
63 - Impôts et taxes		0			
Impôts et taxes sur rémunération					
Autres impôts et taxes			Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :		
64 - Charges de personnel		0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)		
Rémunération des personnels			L'agence de services et de paiement (emplois aidés)		
Charges sociales			Autres établissements publics		
Autres charges de personnel			Aides privées (fondation)		
65 - Autres charges de gestion courante			75 - Autres produits de gestion courante		0
			756. Cotisations		
			758. Dons manuels - Mécénat		
66 - Charges financières		1500	76 - Produits financiers		
67 - Charges exceptionnelles			77 - Produits exceptionnels		
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements			78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés			79 - Transfert de charges		
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET			RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET		
Charges fixes de fonctionnement					
Frais financiers					
autres					
TOTAL DES CHARGES HORS CVN		0	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN		0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)					
86 - Emplois des contributions volontaires en nature			87 - Contributions volontaires en nature		
860 - Secours en nature			870 - Dons en nature		
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services			871 - Prestations en nature		
862 - Prestations					
864 - Personnel bénévole			875 - Bénévolat		
TOTAL DONT CVN		1500	TOTAL DONT CVN		1500

Nom du Signataire : Boulet Matricule : Directrice

Date : 19/04/24

Signature :

1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

#### 4. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom et prénom) Boulet Mbarion.....

Représentant(e) légal(e) de l'association/structure : École Defrenne

Pour les associations, si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci (3).

Déclare :

- que l'association/structure est à jour de ses obligations administratives (4), comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- que l'association/structure souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- que l'association/structure respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association/structure a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) (5)

inférieur ou égal à 500 000 €

supérieur à 500 000 €

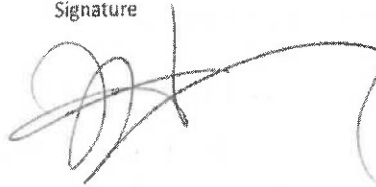
- demander une subvention de : 1500 € au titre des appels à projet « Projet Educatif Global 2024 »

- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.

=> Joindre un RIB

Fait, le 19/04 ..... à Loonme.....

Signature



3 : "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

4 : Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

5 : Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.

# DEMANDE DE SUBVENTION APPEL A PROJET 2024 ASSOCIATION HORS SPORT

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1, 10 et 10-1 Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016.

Ce formulaire est à envoyer à : [vieassociative@mairie-lomme.fr](mailto:vieassociative@mairie-lomme.fr) ou à envoyer/déposer au : Pôle Associatif Michelet, 112 rue du XXème siècle 59160 Lomme (demande de subvention),

Cocher les cases correspondant à votre demande :

FREQUENCE - RECURRENCE	
<input checked="" type="radio"/>	PREMIERE DEMANDE
<input type="radio"/>	RENOUVELLEMENT
Association :	EREA Nelson Mandela Lomme
Montant souhaité :	2 000 €

Liste des pièces à joindre obligatoirement à ce dossier pour permettre l'étude de votre dossier :

- Attestation d'assurance pour l'année 2024,
- RIB de l'association,
- Bilan financier 2023 et budget prévisionnel DU PROJET sont contenus dans le dossier. **Ils doivent être datés et signés par le président** (ou par son représentant ; joindre la délégation de signature)
- Bilan d'activité 2023
- Le bilan quantitatif et qualitatif joint à cette demande, en cas de renouvellement d'appel à projet.

Liste des pièces à joindre obligatoirement si c'est votre première demande (fonctionnement ou appel à projet) :

- Statuts signés et datés,
- Procès-Verbal de la dernière Assemblée Générale 2023,
- Avis de situation Sirene
- Liste des membres du bureau et du Conseil d'Administration

Pour les nouvelles demandes :

- Récépissé de préfecture
- Procès-verbal d'Assemblée Générale constitutive
- Publication au Journal Officiel

## 1- Identification de l'Association

### 1.1 Nom - Dénomination :

..... AREA Nelson Mandela .....  
..... 5 Rue du Chemin Saint Martin 59461 Lamme Cédex .....  
Sigle de l'association : ..... Site web: .....

1.2 Numéro Siret : 195 954 839 000 13

1.2 bis code NAF : — APE = 8532Z

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture : — 0595483 p

### 1.4 Adresse du siège social :

..... 5 Rue du Chemin Saint Martin .....  
Code postal : 59461 Commune : Lamme Cédex .....

### 1.5 Représentant-e légal-e

Nom : DEGRANDE Prénom : Nicolas .....

Fonction : Directeur .....

Téléphone : 03 20 58 16 90 Courriel : ce.0595483.p@ac-lille.fr

### 1.6 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

## 2. Relations avec l'administration

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ? oui  non

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément : \_\_\_\_\_ attribué par \_\_\_\_\_ en date du : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui  non

Si oui, date de publication au Journal Officiel :

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? oui  non

### 3. Relations avec d'autres associations et établissements

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)

..... Collège Guy Mollet femme  
 ..... Collège Jean Zay homme  
 .....

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales : NON  OUI  Si oui, lesquelles?

### 4. Moyens humains mobilisés pour votre projet

Nombre de bénévoles : Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée		Au 31 décembre 2023 ou fin de saison
Nombre de volontaires : Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)		
Nombre total de salariés :		
Dont nombre d'emplois aidés		
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)		
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique		
<b>NOMBRE D'ADHERENTS</b> Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association	LOMMOIS : LILLOIS / HELLEMMOIS : EXTERIEURS :	
<b>NOMBRE D'ADHERENTS</b>	Moins de 18 ans : Plus de 18 ans :	
<b>REPARTITION HOMME / FEMME</b>	Femme : Homme :	
Montant de la cotisation en Euros, par an :	Lommois : Lillois / Hellemmois : Extérieurs : Autre type d'adhésion :	



**5. Bilan financier de l'association : « \_\_\_\_\_ »**  
**Année 2023 ou exercice du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 aout 2023**

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
<b>60 - Achats</b>		0	<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>		
Achats matières et fournitures			<b>73 - Concours publics</b>		
Autres fournitures			<b>74 - Subventions d'exploitation 1</b>		0
			Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page		
<b>61 - Services extérieurs</b>		0			
Locations					
Entretien et réparation					
Assurance			Conseil-s Régional(aux) :		
Documentation					
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		0	Conseil-s Départemental(aux) :		
Rémunérations intermédiaires et honoraires					
Publicité, publication					
Déplacements, missions			Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :		
Services bancaires, autres					
<b>63 - Impôts et taxes</b>		0			
Impôts et taxes sur rémunération					
Autres impôts et taxes			Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :		
<b>64 - Charges de personnel</b>		0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)		
Rémunération des personnels			L'agence de services et de paiement (emplois aidés)		
Charges sociales			Autres établissements publics		
Autres charges de personnel			Aides privées (fondation)		
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>			<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>		0
			756. Cotisations		
			758. Dons manuels - Mécénat		
<b>66 - Charges financières</b>			<b>76 - Produits financiers</b>		
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>			<b>77 - Produits exceptionnels</b>		
<b>68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements</b>			<b>78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</b>		
<b>69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés</b>			<b>79 - Transfert de charges</b>		
<b>TOTAL DES CHARGES HORS CVN</b>		0	<b>TOTAL DES PRODUITS HORS CVN</b>		0
Excédent (bénéfice)			Insuffisance (déficit)		
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)</b>					
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>			<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>		
860 - Secours en nature			870 - Dons en nature		
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services			871 - Prestations en nature		
862 - Prestations					
864 - Personnel bénévole			875 - Bénévolat		
<b>TOTAL DONT CVN</b>			<b>TOTAL DONT CVN</b>		
<b>SOLDE DES COMPTES BANCAIRES en fin d'exercice comptable</b>					
	Compte courant		€		
	Livret		€		
	Caisse		€		

Nom du Signataire :

Qualité :

Date :

Signature :

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

### Etat de la trésorerie :

Il s'agit de présenter l'état de la trésorerie, justifier des excédents, démontrer la capacité d'autofinancement de l'association et la gestion budgétaire saine. Ne pourront être financés que les associations dont les réserves financières sont inférieures à 3 fois ses besoins annuels (sauf projet ou action à financer nécessitant un budget conséquent) :

/
---

Aides financières sollicitées à d'autres organismes pour ce projet:

Métropole Européenne de Lille (M.E.L.) (Mairie de Lille)	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Conseil Général du Nord	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>
Conseil Régional Hauts-De-France	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>

Avez-vous entrepris des démarches auprès de partenaires privés ?  Oui  Non

Si oui lesquels ?

/

Montant aide financière et Montant aide matérielle obtenus ou en cours d'obtention :

Nom	Montant de l'aide financière	Montant de l'aide matérielle
Mairie de Louve	2000 E	Auditorium
Mairie de Lille	500 E	-

(Auditorium → médiathèque Jean Leuy).

### 6. Appel à projet - Objet de la demande

Objectifs :

ouverture à la culture et lutte contre les incivilités  
Sensibilisation à un autre usage de la langue et ses registres

Description :

- Rencontre autour du conte et de la poésie -  
- Ateliers animés par Dominique Sampiero - Plusieurs animations avec les collèges Jean Zay et Guy Rollet et une en commun + restitution sous forme de spectacle ou lecture -

Evaluation / indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus (par exemple, nombre de d'adhérents, équilibre budgétaire, mobilisation de bénévoles, etc.) :

-  
-  
-

Lieu(x) concerné(s) par l'appel à projet (ville, quartier, lieu):

Détailler : Collèges Jean Zay et Guy Rollet à Lomme  
+ médiathèque Jean Levy

Moyens matériels et humains (prêt de matériel, salle, nombre de bénévoles mobilisés) sollicités ou qui le seront :

- Auditorium de la médiathèque J-Levy à Lomme

Votre projet a-t-il un caractère innovant. ? Si oui, pourquoi ?

Oui - Rassembler plusieurs établissements scolaires de Lomme au tour d'un projet de poésie et conte.

Votre projet est-il accessible aux publics en situation de handicap et/ou lutte-t-il contre les discriminations ? Si oui, comment ?

Oui, de part les élèves accueillis dans un établissement d'enseignement adapté.

Votre projet implique-t-il des habitantes ou habitants de Lomme ? Si oui, comment ?

-

Votre projet propose-t-il des actions éducatives à destination des élèves du 1<sup>er</sup> degré, sur les temps scolaires, périscolaires ou extra-scolaires ? Si oui, comment ?

-

Votre projet est-il spécifique pour un type de bénéficiaires ? Si oui, lequel ?

Oui, collégiens

## 7. Engagement auprès de la commune

L'association a-t-elle participé à la vie de la commune au cours de l'année écoulée ?

Vie Locale	Forum des associations en 2023	
	Réunion du Collectif Associatif le 23 septembre 2023	
	Parcours éducatifs	
	Manifestations patriotiques	
	Autres	
Animation	Carnaval	
	Estivales	
	Marché de Noël	
	Événement Solidaire	
	Autres / à l'initiative de l'association (préciser)	

## 8. Développement durable

« Intégrer à l'appel à projet des actions en faveur du développement durable ou en faveur de la transition écologique : par exemple, mobilité douce, tri sélectif, achat durable, vérification des charges fonctionnelles des locaux utilisés, etc. ».

Détaillez comment votre association participe à cette action :

## 9. Fonctionnement régulier et démocratique

- Nombre de réunion du Conseil d'Administration en 2023:
- Assemblée Générale réalisée le :
- Nombre d'adhérents présents à l'Assemblée Générale : (..... % du nombre total des adhérents)
- Nombre de réunion du Bureau de l'association :
- Politique de formation :

10. Budget prévisionnel de l'association « \_\_\_\_\_ »

Intitulé du projet : « Poésie La Révolution de l'enchantelement »

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
<b>CHARGES DIRECTES</b>		<b>RESSOURCES DIRECTES</b>	
60 - Achats	0	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures		73 - Concours publics	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation 2	0
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	0	Pass Culture	Non défini
Locations		Colège Jean Zay	500€
Entretien et réparation		Colège Guy Mollet	500€
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation		EREA femme	500€
62 - Autres services extérieurs	0	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	2800€		
Publicité, publication	400€		
Déplacements, missions	800€	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres		Ville de Lomme	2000€
63 - Impôts et taxes	0	Mairie de Lille	500€
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	0
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
<b>CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET</b>		<b>RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET</b>	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
autres			
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	4000€	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	4000€
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)</b>			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolet	
TOTAL DONT CVN		TOTAL DONT CVN	

Nom du Signataire : DEGRANDE

Qualité : Directeur

Date : 16/04/2024

Signature :

1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs



## 9. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Le soussigné(e), (nom et prénom) ..... DEGRANDE Nicolas .....  
Représentant(e) légal(e) de l'association : VEREA Nelson Mandela

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci (8).

### Déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives (9), comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) (10)

inférieur ou égal à 500 000 €

supérieur à 500 000 €

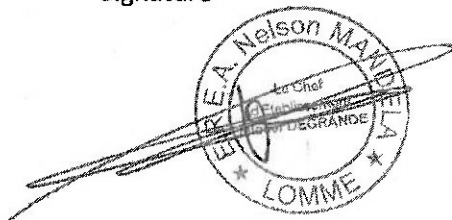
- demander une subvention de : 2 000 € au titre des appels à projet 2024

- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association. L'établissement Nelson Mandela

=> Joindre un RIB

Fait, le 16/04/2024 à lomme

Signature



8 : "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

9 : Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

10 : Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.



Compte Municipal

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

TRESOR PUBLIC

Le relevé ci-compte est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB		Domiciliation	
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB
10071	59000	00001003976	08
Identifiant international de compte bancaire - IBAN		BIC (Bank Identifier Code)	
IBAN (International Bank Account Number)		TRPUFRP1	
FR76	1007	1590	0000
		0010	0397
			608

TITULAIRE DU COMPTE :

E.R.E.A. LOMME

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
 E.R.E.A. Nelson Mandela  
 5, Rue du Général St-Maurice - DP 20105  
 54501 LOMME Cedex  
 Tel. 03 20 03 16 97 Fax 03 20 06 16 99

## DEMANDE DE SUBVENTION 2024 PROJET EDUCATIF GLOBAL

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1, 10 et 10-1 Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016.

Cocher les cases correspondant à votre demande :

Structure : Ecole Victor Hugo
Nom du projet : Parents conteurs
Montant souhaité : 1300 €

Liste des pièces à joindre obligatoirement à ce dossier pour permettre l'étude de votre dossier :

- Attestation d'assurance pour l'année 2024 (pour les associations)
- RIB de la structure
- Le budget prévisionnel DU PROJET daté et signé par le responsable/président
- Bilan d'activité 2023 daté et signé par le président (pour les associations)

### 1- Identification de la structure

#### 1.1 Nom - Dénomination :

..... Ecole maternelle Victor Hugo .....

1.2 Numéro Siret : 2159 03 55 000 121

1.2 bis code NAF :

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture :

1.4 Adresse du siège social :

..... 36 rue de l'Egalité .....

Code postal : ..... 59160 ..... Commune : ..... Lomme .....

1.5 Représentant-e légal-e

Nom : ..... MEUNIER ..... Prénom : ..... Julie .....

Fonction : ..... directrice .....

Téléphone : ..... 03 20 92 41 09 ..... Courriel : ..... ce.0591667s@ac-lille.fr .....

1.6 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : ..... MASSON ..... Prénom : ..... Marie .....

Fonction : ..... coordinatrice REP .....

Téléphone : ..... 06 22 94 47 99 ..... courriel : ..... marie.masson@ac-lille.fr .....

## 2. Bilan financier (pour les associations)

Nom de l'association « OCCE 1953 École Victor Hugo »

Année 2023 ou exercice du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2023

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
<b>CHARGES DIRECTES</b>		<b>RESSOURCES DIRECTES</b>	
60 - Achats	0	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	1916
Achats matières et fournitures	1132	72 - Concours publics	
Autres fournitures	3732	74 - Subventions d'exploitation 1	0
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	0		
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance	33	Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs	0	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	2688
Services bancaires, autres	27		
63 - Impôts et taxes	0		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	0
adhésion OCCE	215	756. Cotisations	2032
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
<b>TOTAL DES CHARGES HORS CVN</b>	<b>5134 0</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS HORS CVN</b>	<b>6636 0</b>
Excédent (bénéfice)		Insuffisance (déficit)	
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)</b>			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
<b>TOTAL DONT CVN</b>		<b>TOTAL DONT CVN</b>	
<b>SOLDE DES COMPTES BANCAIRES en fin d'exercice comptable</b>			
Compte courant	1497	€	
Livret		€	
Caisse		€	

Nom du Signataire : Julia Mercier

Qualité : directrice

Date : 12/04/24

Signature : 

**ÉCOLE MATERNELLE  
VICTOR HUGO**  
38, rue de l'égalité  
59160 LOMME - Tél 03 20 92 41 00

L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

**3. Budget prévisionnel du projet « Parents Contenus »**  
**Structure / association : « École Victor Hugo »**

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
60 - Achats		0	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		
Achats matières et fournitures			73 - Concours public		
Autres fournitures			74 - Subventions d'exploitation 2		0
			Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page		
61 - Services extérieurs		0			
Locations					
Entretien et réparation			Conseil-s Régional(aux) :		
Assurance					
Documentation					
62 - Autres services extérieurs		0	Conseil-s Départemental (aux) :		
Rémunérations intermédiaires et honoraires					
Publicité, publication					
Déplacements, missions			Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:		
Services bancaires, autres			Ville de Lomme		
63 - Impôts et taxes		0			1300
Impôts et taxes sur rémunération					
Autres impôts et taxes			Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :		
64 - Charges de personnel		0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)		
Rémunération des personnels	1300		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)		
Charges sociales			Autres établissements publics		
Autres charges de personnel			Aides privées (fondation)		
65 - Autres charges de gestion courante			75 - Autres produits de gestion courante		0
			756. Cotisations		
			758. Dons manuels - Mécénat		
66 - Charges financières			76 - Produits financiers		
67 - Charges exceptionnelles			77 - Produits exceptionnels		
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements			78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés			79 - Transfert de charges		
<b>CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTÉES AU PROJET</b>			<b>RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES AU PROJET</b>		
Charges fixes de fonctionnement					
Frais financiers					
autres					
<b>TOTAL DES CHARGES HORS CVN</b>		<b>1300 0</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS HORS CVN</b>		<b>1300 0</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)</b>					
86 - Emplois des contributions volontaires en nature			87 - Contributions volontaires en nature		
860 - Secours en nature			870 - Dons en nature		
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services			871 - Prestations en nature		
862 - Prestations					
864 - Personnel bénévole			875 - Bénévolat		
<b>TOTAL DONT CVN</b>		<b>1300</b>	<b>TOTAL DONT CVN</b>		<b>1300</b>

Nom du Signataire : François Julia

Qualité : directrice

Date : 12/04/24.

Signature : 

1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

#### 4. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom et prénom) ..... Julie Meunier .....

Représentant(e) légal(e) de l'association/structure : École maternelle Victor Hugo - Lomme

Pour les associations, si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci (3).

Déclare :

- que l'association/structure est à jour de ses obligations administratives (4), comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- que l'association/structure souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- que l'association/structure respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association/structure a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) (5)

inférieur ou égal à 500 000 €

supérieur à 500 000 €

- demander une subvention de : 1300 € au titre des appels à projet « Projet Educatif Global 2024 »

- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.

=> Joindre un RIB

Fait, le 12/04/26 ..... à Lomme .....

Signature

Julie Meunier  
ÉCOLE MATERNELLE  
VICTOR HUGO  
36, rue de la République  
59160 LOMME - Tél. 03 20 81 11 11

3 : "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

4 : Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

5 : Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.

# DEMANDE DE SUBVENTION 2024 PROJET EDUCATIF GLOBAL

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1, 10 et 10-1 Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016.

Cocher les cases correspondant à votre demande :

Structure : APE DU LYCEE JEAN PROUVE DE LOMME

Nom du projet : DOSSIER SUBVENTION PEG - (TRANS)ROLES

Montant souhaité : 4 735 €

Liste des pièces à joindre obligatoirement à ce dossier pour permettre l'étude de votre dossier :

- Attestation d'assurance pour l'année 2024 (pour les associations)
- RIB de la structure
- Le budget prévisionnel DU PROJET daté et signé par le responsable/président
- Bilan d'activité 2023 daté et signé par le président (pour les associations)

## 1- Identification de la structure

### 1.1 Nom - Dénomination :

APE DU LYCEE JEAN PROUVE DE LOMME

1.2 Numéro Siret : 828 323 832 00026

1.2 bis code NAF : 94.99Z

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture : W595001091

### 1.4 Adresse du siège social :

87 AVENUE DE LA REPUBLIQUE

Code postal : 59160 ..... Commune : LILLE-LOMME

### 1.5 Représentant-e légal-e

Nom : SANTERNE ..... Prénom : RAPHAEL

Fonction : PRESIDENT

Téléphone : 0320338213 ..... Courriel : apejeanprouve@gmail.com

### 1.6 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....



## 5. Bilan financier de l'association : « APE DU LYCEE JEAN PROUVE »

Année 2023 (année 2022 si l'année en cours n'est pas validée) ou exercice du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 aout 2023

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
<b>CHARGES DIRECTES</b>		<b>RESSOURCES DIRECTES</b>	
<b>60 - Achats</b>	2812.07	<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	11590
Achats matières et fournitures	2812.07	<b>73 - Concours publics</b>	
Autres fournitures		<b>74 - Subventions d'exploitation 1</b>	0
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1 <sup>ère</sup> page	
<b>61 - Services extérieurs</b>	10713.38		
Locations	7293.19		
Entretien et réparation / Télésurveillance / Serv Ext	932.04		
Assurance	277.75	Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation	2210.40		
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	1079.27	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	161.28		
Publicité, publication / Frais postaux et télécom	719.77		
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	400
Services bancaires, autres	198.22		
<b>63 - Impôts et taxes</b>	0		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
<b>64 - Charges de personnel</b>	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	0
		756. Cotisations	3180
		758. Dons manuels - Mécénat	
<b>66 - Charges financières</b>		76 - Produits financiers	
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements	6277.43	78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
<b>TOTAL DES CHARGES HORS CVN</b>	<b>20882.15</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS HORS CVN</b>	<b>15170</b>
Excédent (bénéfice)		Insuffisance (déficit)	5712.15
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)</b>			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	19500
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole	19500	875 - Bénévolat	
<b>TOTAL DONT CVN</b>		<b>TOTAL DONT CVN</b>	
<b>SOLDE DES COMPTES BANCAIRES en fin d'exercice comptable</b>			
Compte courant		4079.86	€
Livret		0	€
Caisse		577.07	€

Nom du Signataire : **SANTERNE RAPHAEL**      Qualité : **PRESIDENT**

Date : **29/09/2023**

Signature :

*12/10/2024*

*Raphaël*

L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

**3. Budget prévisionnel du projet « (Trans)ibles »**  
**Structure / association : « APF Jean Prouvé - »**

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
60 - Achats		0	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		
Achats matières et fournitures			73 - Concours publics		
Autres fournitures (affiches et photos) -		1086	74 - Subventions d'exploitation 2		0
			Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page		
61 - Services extérieurs		0			
Locations					
Entretien et réparation					
Assurance			Conseil-s Régional(aux) :		
Documentation					
Installation exposition		1650			
62 - Autres services extérieurs		0	Conseil-s Départemental (aux) :		
Rémunérations intermédiaires et honoraires					
Publicité, publication (autochtones de l'Alsace)		2000			
Déplacements, missions			Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:		
Services bancaires, autres			Ville de Lomme		
63 - Impôts et taxes		0			
Impôts et taxes sur rémunération					
Autres impôts et taxes			Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :		
64 - Charges de personnel		0	Fonds européens (PSE, FEDER, etc.)		
Rémunération des personnels			L'agence de services et de paiement (emplois aidés)		
Charges sociales			Autres établissements publics		
Autres charges de personnel			Aides privées (fondation)		
65 - Autres charges de gestion courante			75 - Autres produits de gestion courante		0
			756. Cotisations		
			758. Dons manuels - Mécénat		
66 - Charges financières			76 - Produits financiers		
67 - Charges exceptionnelles			77 - Produits exceptionnels		
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements			78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
69 - Impôt sur les bénéfices (IS): Participation des salariés			79 - Transfert de charges		
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET			RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET		
Charges fixes de fonctionnement					
Frais financiers					
autres					
<b>TOTAL DES CHARGES HORS CVN</b>		<b>0</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS HORS CVN</b>		<b>0</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)</b>					
86 - Emplois des contributions volontaires en nature			87 - Contributions volontaires en nature		
860 - Secours en nature			870 - Dons en nature		
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services			871 - Prestations en nature		
862 - Prestations					
864 - Personnel bénévole			875 - Bénévolat		
<b>TOTAL DONT CVN</b>		<b>6736</b>	<b>TOTAL DONT CVN</b>		

Nom du Signataire : Sauterne Raphaël qualité : Président

Date : 12/04/2024

Signature : 

1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

#### 4. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom et prénom) ..... SANTERNE Raphaël .....

Représentant(e) légal(e) de l'association/structure :

*Pour les associations, si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci (3).*

**Déclare :**

- que l'association/structure est à jour de ses obligations administratives (4), comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- que l'association/structure souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- que l'association/structure respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association/structure a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) (5)

inférieur ou égal à 500 000 €

supérieur à 500 000 €

- demander une subvention de : 4736 € au titre des appels à projet « Projet Educatif Global 2024 »

- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.

=> Joindre un RIB

Fait, le 12 avril 2024 ..... A Lomme .....

Signature



3 : "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

4 : Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

5 : Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.

**RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE** Ce relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître vos références bancaires pour domicilier des virements ou des prélèvements sur votre compte



**CR NORD DE FRANCE**  
**AGENCE DE ROUBAIX-BARBIEUX**  
 Tel. 0320179600 Fax. 0320284451

09/06/2023  
 00425

**Intitulé du compte**

**ASSOC. APE DU LYCEE JEAN  
 PROUVE  
 87 AVENUE DE LA REPUBLIQUE  
 LOMME  
 59160 LILLE**

**Domiciliation**

<b>Code banque</b> 16706	<b>Code guichet</b> 05047	<b>Numéro de compte</b> 53986061769	<b>Clé RIB</b> 85
<b>IBAN</b>		FR76 1670 6050 4753 9860 6176 985	
<b>Code BIC (Bank identification code) - code SWIFT</b>		AGRIFRPP867	

**RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE** Ce relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître vos références bancaires pour domicilier des virements ou des prélèvements sur votre compte



**CR NORD DE FRANCE**  
**AGENCE DE ROUBAIX-BARBIEUX**  
 Tel. 0320179600 Fax. 0320284451

09/06/2023  
 00425

**Intitulé du compte**

**ASSOC. APE DU LYCEE JEAN  
 PROUVE  
 87 AVENUE DE LA REPUBLIQUE  
 LOMME  
 59160 LILLE**

**Domiciliation**

<b>Code banque</b> 16706	<b>Code guichet</b> 05047	<b>Numéro de compte</b> 53986061769	<b>Clé RIB</b> 85
<b>IBAN</b>		FR76 1670 6050 4753 9860 6176 985	
<b>Code BIC (Bank identification code) - code SWIFT</b>		AGRIFRPP867	



MAIF  
CS 90000 - 79038 NIORT cedex 9  
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables  
Ent. Régie par le Code des Assurances  
SIREN : 775 709 702  
N° intracommunautaire : FR81775709702  
TVA non applicable : article 261 C 2e du CGI  
N° d'ICS : FR70ZZZ000884

# 2024

## Avis d'échéance valant facture

PM C59M - 4086653T

### Votre numéro de sociétaire

4086653 T

Retrouvez toutes vos garanties et  
téléchargez vos attestations sur  
[espacepersonnel.maif.fr](http://espacepersonnel.maif.fr)

Le 1<sup>er</sup> janvier 2024

APE LYCEE J PROUVE  
87 AVENUE DE LA REPUBLIQUE  
LOMME  
59160 LILLE

Chère Sociétaire, Cher Sociétaire,

Nous vous adressons votre avis d'échéance pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024, établi sur votre situation contractuelle au 17/11/2023. Toute modification ou souscription enregistrée après cette date n'apparaîtra donc pas sur ce document.

**Nous vous invitons à relire avec soin vos informations et à nous contacter pour signaler tout changement.**

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez au quotidien.

### Besoin d'informations complémentaires ?

#### Nous appeler

09 78 97 98 99

Appel non surtaxé.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h.

#### Nous rendre visite

Votre pôle Associations,  
Collectivités, Entreprises

12 rue de Cambrai

LILLE

Accueil avec ou sans rendez-vous.

#### Nous écrire

[gestionsocietaire@maif.fr](mailto:gestionsocietaire@maif.fr)

Merci de nous indiquer votre  
numéro de sociétaire en objet.

#### MAIF

Gestion Courrier Sociétaire  
79018 Niort cedex 9

	HT	TTC
<b>VOS CONTRATS</b>		
Assurance multirisque - Raqvam	208,30 €	231,53 €
Contribution solidarité victimes terrorisme infractions (détails en annexe)		5,90 €
<b>TOTAL TTC</b>		<b>237,43 €</b>

**Vous avez choisi de payer votre cotisation annuelle en 1 fois.**



La somme de 237,43 € sera prélevée le 8 janvier sur votre compte n° FRXXXXXXXXXXXXXXXX986061769XX conformément à votre autorisation n° 00100004224313 J.

Le non-paiement d'une cotisation due est susceptible d'entraîner des frais d'impayé de 7,10 € (détails en annexe).



2024

*Ci-dessous le détail de vos contrats*

		HT	TTC
<b>Assurance multirisque - Raqvam</b>		208,30 €	231,53 €
<u>INTITULE</u>	<u>VOLUME</u>		
 FORF 1 A 50 SS SPORT	1 FORFAIT(S)	75,43 €	82,23 €
 001 - 87 AVENUE DE LA REPUBLIQUE LOMME 59160 LILLE FORF.16 000E/100 M2	1 FORFAIT(S)	132,87 €	149,30 €

Part de la cotisation réglementaire relative aux catastrophes naturelles : Contrat Raqvam 14,49 € TTC

*Toute opération contractuelle enregistrée après le 17/11/2023 entraîne l'édition de documents spécifiques (conditions particulières et relevé de compte) et non la réédition d'un nouvel avis d'échéance.*



COMPAGNIE

**LÉZARDS QUI BOUGENT**

FABRIK THÉÂTRE OPÉRA

**DEVIS (Trans)rôles**

**MAIRIE DE LOMME**

72 Av. de la République  
59461 Lomme

- **Installation exposition / Du 27 Mai (arrivée) au 1 Juin (retour) / Designer sonore / Vincent Lorenzo / raccords techniques sonores si besoin + Rencontres avec les différents groupes d'élèves des enregistrements / Mise en place avec les agents concernés de l'entretien sonore de l'exposition.**  
6 jours de Défraiements Syndéac à 108,30€ jour soit 649,50€ TTC + 4 jours travail à 250€ TTC / Jour soit 1000 € TTC / **Total 1649,50€ TTC.**
- **Autocollants dotés de QR Codes**  
Outil promotion et donné au public exposition  
Réalisation graphisme et suivi imprimerie.  
5 000 exemplaires / Carré 7,5 x 7,5 / **2000,00€ TTC**
- **Imprimerie des Affiches expositions**  
**Journaux + Texte Rimbaud**  
Dimension 120 x 240 / **0606,00€ TTC**
- **7 Photos exposition**  
Réalisation graphisme et suivi imprimerie / **0480,00€ TTC**

**TOTAL / 4735,50€ TTC**

# DEMANDE DE SUBVENTION APPEL A PROJET 2024 ASSOCIATION HORS SPORT

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1, 10 et 10-1 Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016.

Ce formulaire est à envoyer à : [vieassociative@mairie-lomme.fr](mailto:vieassociative@mairie-lomme.fr) ou à envoyer/déposer au : Pôle Associatif Michelet, 112 rue du XXème siècle 59160 Lomme (demande de subvention),

Cocher les cases correspondant à votre demande :

FREQUENCE - RECURRENCE	
	<input type="radio"/> PREMIERE DEMANDE
	<input type="radio"/> RENOUVELLEMENT
	X
<b>Association :</b>	Comité National de Solidarité Laïque Pour sa délégation départementale du Nord 56, avenue Kennedy - 59000 - LILLE
<b>Montant souhaité :</b>	3000 €

Liste des pièces à joindre obligatoirement à ce dossier pour permettre l'étude de votre dossier :

- Attestation d'assurance pour l'année 2024,
- RIB de l'association,
- Bilan financier 2023 et budget prévisionnel DU PROJET sont contenus dans le dossier. Ils doivent être datés et signés par le président (ou par son représentant ; joindre la délégation de signature)
- Bilan d'activité 2023
- Le bilan quantitatif et qualitatif joint à cette demande, en cas de renouvellement d'appel à projet.

Liste des pièces à joindre obligatoirement si c'est votre première demande (fonctionnement ou appel à projet) :

- Statuts signés et datés,
- Procès-Verbal de la dernière Assemblée Générale 2023,
- Avis de situation Sirene
- Liste des membres du bureau et du Conseil d'Administration

Pour les nouvelles demandes :

- Récépissé de préfecture
- Procès-verbal d'Assemblée Générale constitutive
- Publication au Journal Officiel

## 1- Identification de l'Association

### 1.1 Nom - Dénomination :

Comité National de Solidarité Laïque pour sa Délégation Départementale du nord

Sigle de l'association : Solidarité Laïque Site web: www.solidarite-laique.org

### 1.2 Numéro Siret :

339 797 920 00040

### 1.2 bis code NAF :

### 1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture :

W 751 048 832

### 1.4 Adresse du siège social :

22 rue Corvisart / 56, avenue Kennedy

Code postal : 75013 / 59000 Commune : PARIS / LILLE

### 1.5 Représentant-e légal-e

Nom : HARSTER Prénom : Anne-Marie

Fonction : Présidente

Téléphone : 06 88 23 29 67 Courriel : [presidence@solidarite-laique.org](mailto:presidence@solidarite-laique.org)

### 1.6 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : THYS Prénom : Dominique

Fonction : Délégué Départemental du Nord

Téléphone : 06 88 05 95 67 Courriel : [solidarite-laique59@laposte.net](mailto:solidarite-laique59@laposte.net)

## 2. Relations avec l'administration

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ? oui  non

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément : attribué par en date du :

Concours apporté à l'enseignement public Ministère de l'Education Nationale 22 / 02 / 2023

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui  non

Si oui, date de publication au Journal Officiel : 29 / 08 / 1990

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? oui  non



**5. Bilan financier de l'association : « \_\_\_\_\_ »**

Année 2023 ou exercice du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2023

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
<b>60 - Achats</b>		<b>0</b>	<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>		
Achats matières et fournitures			<b>73 - Concours publics</b>		
Autres fournitures			<b>74 - Subventions d'exploitation 1</b>		<b>0</b>
			Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page		
<b>61 - Services extérieurs</b>		<b>0</b>			
Locations					
Entretien et réparation					
Assurance			Conseil-s Régional(aux) :		
Documentation					
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		<b>0</b>	Conseil-s Départemental (aux) :		
Rémunérations intermédiaires et honoraires					
Publicité, publication					
Déplacements, missions			Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :		
Services bancaires, autres					
<b>63 - Impôts et taxes</b>		<b>0</b>			
Impôts et taxes sur rémunération					
Autres impôts et taxes			Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :		
<b>64 - Charges de personnel</b>		<b>0</b>	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)		
Rémunération des personnels			L'agence de services et de paiement (emplois aidés)		
Charges sociales			Autres établissements publics		
Autres charges de personnel			Aides privées (fondation)		
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>			<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>		<b>0</b>
			756. Cotisations		
			758. Dons manuels - Mécénat		
<b>66 - Charges financières</b>			<b>76 - Produits financiers</b>		
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>			<b>77 - Produits exceptionnels</b>		
<b>68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements</b>			<b>78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</b>		
<b>69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés</b>			<b>79 - Transfert de charges</b>		
<b>TOTAL DES CHARGES HORS CVN</b>		<b>0</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS HORS CVN</b>		<b>0</b>
Excédent (bénéfice)			Insuffisance (déficit)		
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)</b>					
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>			<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>		
860 - Secours en nature			870 - Dons en nature		
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services			871 - Prestations en nature		
862 - Prestations					
864 - Personnel bénévole			875 - Bénévolat		
<b>TOTAL DONT CVN</b>			<b>TOTAL DONT CVN</b>		
<b>SOLDE DES COMPTES BANCAIRES en fin d'exercice comptable</b>					
	Compte courant		€		
	Livret		€		
	Caisse		€		

Nom du Signataire :

Qualité :

Date :

Signature :

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

**Etat de la trésorerie :**

Il s'agit de présenter l'état de la trésorerie, justifier des excédents, démontrer la capacité d'autofinancement de l'association et la gestion budgétaire saine. Ne pourront être financés que les associations dont les réserves financières sont inférieures à 3 fois ses besoins annuels (sauf projet ou action à financer nécessitant un budget conséquent) :

--

Aides financières sollicitées à d'autres organismes pour ce projet:

Métropole Européenne de Lille (M.E.L.)	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>
Conseil Général du Nord	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>
Conseil Régional Hauts-De-France	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>

Avez-vous entrepris des démarches auprès de partenaires privés ?  Oui  Non

Si oui lesquels ?

Le co-financement est Ville de Lomme / Solidarité Laïque National qui finance l'action de sa délégation départementale du Nord

Montant aide financière et Montant aide matérielle obtenus ou en cours d'obtention :

Nom	Montant de l'aide financière	Montant de l'aide matérielle

**6. Appel à projet - Objet de la demande**

Objectifs : Action A : "Accès à la lecture, sensibilisation au civisme, éducation à la citoyenneté"  
Action B : "Accès à la lecture, éducation à la responsabilité, à l'engagement et à la coopération"

Education à la citoyenneté et à la solidarité et à la responsabilité : accompagner les enfants pour qu'ils jouent un rôle actif dans leur environnement social, dans le respect et l'écoute des autres

Description :

--



Evaluation / indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus (par exemple, nombre de d'adhérents, équilibre budgétaire, mobilisation de bénévoles, etc.) :

-  
-  
-

Lieu(x) concerné(s) par l'appel à projet (ville, quartier, lieu):

Détailler :  
les écoles primaires publiques de Lomme et leurs classes de CM2 , voire de CM1 / CM2 en cas de cours double

Moyens matériels et humains (prêt de matériel, salle, nombre de bénévoles mobilisés) sollicités ou qui le seront :

En complément, la Délégation Départementale met à disposition des écoles qui le souhaitent une exposition sur la convention internationale des droits de l'enfant (11 panneaux déroulants) pour une éducation sur ce thème, dans les écoles ou dans des structures de la ville comme la Maison du citoyen : il suffit de demander...

Une vidéo a été réalisée en juin 2023 sur l'action engagée et menée par trois classes de CM2  
Idem avec une animation autour du film " Billy Elliott " et une animation sur l'égalité des droits "garçons - filles"

Votre projet a-t-il un caractère innovant. ? Si oui, pourquoi ?

Pour l'enfant, être le héros d'un livre.... c'est unique et développe spontanément l'intérêt de la lecture !

Votre projet est-il accessible aux publics en situation de handicap et/ou lutte-t-il contre les discriminations ? Si oui, comment ?

OUI : l'action pédagogique se réalise dans le cadre de la vie de la classe, par l'enseignant-e

Votre projet implique-t-il des habitantes ou habitants de Lomme ? Si oui, comment ?

Oui, elle implique tous les enfants scolarisés dans les écoles publiques de Lomme et les classes qui participent à l'action, les enfants étant pratiquement tous Lommois.  
Votre projet propose-t-il des actions éducatives à destination des élèves du 1<sup>er</sup> degré, sur les temps scolaires, périscolaires ou extra-scolaires ? Si oui, comment ?

oui, c'est expliqué ci-dessus...

Votre projet est-il spécifique pour un type de bénéficiaires ? Si oui, lequel ?

## 7. Engagement auprès de la commune

L'association a-t-elle participé à la vie de la commune au cours de l'année écoulée ?

Vie Locale	Forum des associations en 2023	
	Réunion du Collectif Associatif le 23 septembre 2023	
	Parcours éducatifs	
	Manifestations patriotiques	
	Autres	
Animation	Carnaval	
	Estivales	
	Marché de Noël	
	Evénement Solidaire	
	Autres / à l'initiative de l'association (préciser)	
	A l'initiative de la ville : participation au jury du prix de la laïcité de décembre 2023	

## 8. Développement durable

« Intégrer à l'appel à projet des actions en faveur du développement durable ou en faveur de la transition écologique : par exemple, mobilité douce, tri sélectif, achat durable, vérification des charges fonctionnelles des locaux utilisés, etc. ».

Détaillez comment votre association participe à cette action :

## 9. Fonctionnement régulier et démocratique

- Nombre de réunion du Conseil d'Administration en 2023:
- Assemblée Générale réalisée le :
- Nombre d'adhérents présents à l'Assemblée Générale : (..... % du nombre total des adhérents)
- Nombre de réunion du Bureau de l'association :
- Politique de formation :

**10. Budget prévisionnel de l'association « \_\_\_\_\_ »**  
**Intitulé du projet : « \_\_\_\_\_ »**

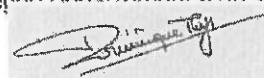
CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
<b>60 - Achats</b>		0	<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>		
Achats matières et fournitures		4500 €	<b>73 - Concours publics</b>		
Autres fournitures		4500 €	<b>74 - Subventions d'exploitation 2</b>		0
			Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page		3000 €
<b>61 - Services extérieurs</b>		0			
Locations					
Entretien et réparation					
Assurance			Conseil-s Régional(aux) :		
Documentation					
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		0	Conseil-s Départemental (aux) :		
Rémunérations intermédiaires et honoraires					
Publicité, publication					
Déplacements, missions			Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:		
Services bancaires, autres			Ville de Lomme		
<b>63 - Impôts et taxes</b>		0	<b>VILLE DE LOMME</b>		3000 €
Impôts et taxes sur rémunération					
Autres impôts et taxes			Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :		
<b>64 - Charges de personnel</b>		0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)		
Rémunération des personnels			L'agence de services et de paiement (emplois aidés)		
Charges sociales			Autres établissements publics		
Autres charges de personnel			Aides privées (fondation)		
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>			<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>		0
			756. Cotisations		1500 €
			758. Dons manuels - Mécénat		
<b>66 - Charges financières</b>			<b>76 - Produits financiers de Solidarité Laïque 59</b>		1500 €
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>			<b>77 - Produits exceptionnels</b>		
<b>68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements</b>			<b>78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</b>		
<b>69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés</b>			<b>79 - Transfert de charges</b>		
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET			RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET		
Charges fixes de fonctionnement					
Frais financiers					
autres					
<b>TOTAL DES CHARGES HORS CVN</b>		0	<b>TOTAL DES PRODUITS HORS CVN</b>		0
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)</b>					
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>			<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>		
860 - Secours en nature			870 - Dons en nature		
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services			871 - Prestations en nature		
862 - Prestations					
864 - Personnel bénévole			875 - Bénévolat		
<b>TOTAL DONT CVN</b>		4500 €	<b>TOTAL DONT CVN</b>		4500 €

Nom du Signataire : **Dominique THYS**

Qualité : **Délégué Départemental de Solidarité Laïque dans le Nord**

Date : **15 avril 2024**

Signature :



1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

## 9. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom et prénom) : Dominique THYS.....

Représentant(e) légal(e) de l'association : Comite National de Solidarité Laïque

*Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci (8).*

Déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives (9), comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) (10)


inférieur ou égal à 500 000 €

supérieur à 500 000 €

- demander une subvention de : 3000,00 € au titre des appels à projet 2024
  - que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.
- => Joindre un RIB

Fait, le 15 AVRIL 2024 À LOMME

Signature



8 : "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

9 : Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

10 : Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.